

cyberpresse.ca
LA PRESSE

**NOUVEL ARSENAL
 DANS LA GUERRE
 AUX POUX**
 Ordonnances collectives et peignes électriques
 MARIE ALLARD PAGE A4

**À GUICHETS
 FERMÉS**
 Les Cowboys s'offrent
 l'Olympia de Paris
 LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
 ARTS ET SPECTACLES PAGE 1



PHOTO JEAN-FRANÇOIS DUGAS. COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO PATRICK SANFAÇON. LA PRESSE

EXCLUSIF

**ÇA
 ROULE!**

La crise de l'industrie automobile cogne fort. Mais au Québec, il n'y a plus de raison de s'ennuyer de GM. En fait, les constructeurs québécois de véhicules routiers spécialisés se tirent bien d'affaire.
 MARTIN VALLIÈRES LA PRESSE AFFAIRES PAGES 2 ET 3

EXCLUSIF

-19%

**LES IMPÔTS
 VERSÉS PAR
 LES ENTREPRISES
 EN CHUTE LIBRE**

C'est pire que pendant les récessions des années 80 et 90. Québec est en voie de connaître la plus importante chute de revenus tirés de l'impôt des entreprises depuis au moins 1976.
 PHILIPPE MERCURE
 LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

L'ÉNIGME KOVALEV
Le défi de Carbo
 LA CHRONIQUE DE JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
 SPORTS PAGE 1

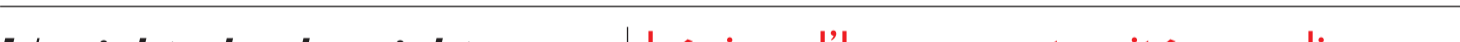
**Lang ratera le reste
 de la saison**
 FRANÇOIS GAGNON SPORTS PAGE 1

NFL
 Un grand Super Bowl
 RICHARD LABBÉ À TAMPA SPORTS PAGE 4



Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**
 La marmotte Ignatieff a vu son ombre, le gouvernement Harper durera au moins six semaines de plus.
 Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

Les familles désertent Montréal
 « Au début, on voulait acheter une maison à Montréal, mais c'était hors de prix » CATHERINE HANDFIELD PAGE A6



Un idéal, des idéaux
 LA CHRONIQUE DE PIERRE FOGLIA PAGE A5

**Michael Phelps
 est humain!**
 LA CHRONIQUE DE PATRICK LAGACÉ PAGE A7

PONT JACQUES-CARTIER
 Une barrière qui
 sauve des vies
 KARIM BENESEAIEH PAGES A2 ET A3

Légion d'honneur et unité canadienne



PHOTO PHILIPPE WOJAZER, AP
 Au cours d'une cérémonie où il a remis l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur au premier ministre Jean Charest, Nicolas Sarkozy est revenu sur la controverse qu'il a soulevée l'automne dernier à Québec en plaidant en faveur de l'unité canadienne. Le chef d'État français a dit rejeter la « division » et « l'enfermement sur soi ». TOMMY CHOUINARD À PARIS PAGE A8

URL: http://www.boisfranc.com

*milieu de vie • photos
 maisons témoins
 modèles d'habitations*

Arrondissement de Saint-Laurent

**À PARTIR DE
 227 900 \$
 TAXES INCLUSES**

maisons en rangée
 maisons jumelées
 condominiums

J'ai trouvé!

514.333.3066

CENTRE INFO BOIS-FRANC
 2505, rue des Nations # 100

SERVICES IMMOBILIERS
 Promoteur du plan directeur
BOMBARDIER

www.boisfranc.com

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

UN DRAME HUMAIN EN CHIFFRES

1091

Personnes qui se sont enlevé la vie en 2007 au Québec. Huit fois sur dix, il s'agissait d'un homme. Dans plus de la moitié des cas, la méthode utilisée est la pendaison, la strangulation ou l'asphyxie.

14

Suicides par 100 000 habitants, toujours en 2007 au Québec. C'est le taux le plus bas depuis que l'Institut de la statistique du Québec compile cette statistique, soit 1976. La pire année est 1999, avec un taux de 22,2 décès pour 1620 suicides au total. La différence entre le taux des hommes (22,3 décès par 100 000 personnes) et celui des femmes (5,8 décès par 100 000 personnes) demeure cependant énorme en 2007.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Depuis l'installation de la barrière anti-suicide, en 2004, on déplore trois fois moins de suicides par année.

Le Québec peut se consoler un peu. En 2007, on a déploré 1091 décès par suicide, 1091 morts de trop, mais il s'agit du meilleur bilan à ce chapitre de mémoire de statisticien. Tranquillement, depuis le sommet de 1999, le suicide recule dans tous les groupes d'âge, hommes comme femmes, chez les ruraux comme chez les urbains. Mais le Québec demeure malgré tout le champion canadien du suicide, signe que la bataille est loin d'être gagnée. Portrait d'un fléau encore tabou.

BARRIÈRE ANTI-SUICIDE DU PONT JACQUES-CARTIER

UNE TRENTAINE DE VIES SAUVÉES DEPUIS 2004

KARIM BENESSAIEH

Quatre ans après son installation, la barrière anti-suicide installée sur le pont Jacques-Cartier a démontré son efficacité. Cette structure métallique installée au coût de 1,3 million a réussi à empêcher une trentaine de suicides depuis 2004, selon une compilation obtenue par *La Presse*.

Et rien n'indique, contrairement à ce que certains craignaient, qu'on ait tout simplement déplacé le problème vers d'autres lieux.

Selon le Bureau du coroner, le pont Jacques-Cartier était le théâtre de 10 ou 11 suicides par années entre 1995 et 2003. Depuis l'installation de la barrière, on en déplore trois fois moins, soit trois en moyenne chaque année. Les tentatives de suicide ont suivi la même courbe: d'une cinquantaine par année, on est passé à 12 en moyenne depuis 2004.

«Voilà une mesure bien concrète, un bel exemple de réussite où un ensemble de partenaires se sont mobilisés, dit André Landry, directeur général de Suicide Action Montréal. C'est heureux qu'on ait pu constater cette baisse aussi rapidement.»

Selon les statistiques les plus récentes dévoilées par la Société des ponts fédéraux, quatre personnes se sont suicidées en sautant du pont en 2008. On a également noté 11 tentatives infructueuses. Le porte-parole de l'agence fédérale, André Girard, se montre discret sur la méthode utilisée par ces quatre personnes, préférant préciser que «des correctifs ont été apportés depuis».

Ces quatre suicides en 2008 s'ajoutent aux douze enregistrés depuis qu'on a érigé une clôture de métal haute de 1,10 m au-dessus du parapet de 1,4 m. Ces 16 suicides sont autant de drames, mais on en aurait déploré plus d'une cinquantaine si la barrière n'avait pas été installée, note M. Girard. «On l'a patiemment testée

avant de l'installer, avec des hommes-raïgnés, avec des policiers en super forme. Nous avons abouti à cette structure de laquelle il est pratiquement impossible de sauter.»

La barrière est jugée tellement efficace qu'on reprendra intégralement le même concept sur le pont Mercier, dont la réfection devrait être achevée en 2011.

Suicides en baisse à Montréal

Historiquement, le pont Jacques-Cartier a toujours été le plus meurtrier des ponts montréalais, en raison de la facilité de son accès et de sa proximité avec des quartiers défavorisés. Entre 1986 et 2001, 80% des 179 personnes qui ont choisi de se suicider en se

En 1975, note M. Daigle, un chercheur a interviewé sept survivants de tentatives de suicide faites à partir de ponts californiens. La grande majorité avait choisi un pont en particulier.

C'est sur cette base que la plupart des experts estiment improbable qu'on assiste à un déplacement des suicides quand on empêche l'accès à un pont. En 2002, le coroner Paul Dionne avait conclu que les risques étaient pratiquement inexistantes. «C'est une question qui revient sans cesse, note André Landry. Est-ce qu'un autre «point chaud» peut apparaître – pour le nommer comme ça? La réponse pour le moment est non. Dans les métros, il y a eu une diminution aussi. Il y a davantage de mécanismes en amont pour intervenir.»

« Historiquement, le pont Jacques-Cartier a toujours été le plus meurtrier des ponts montréalais, en raison de la facilité de son accès et de sa proximité avec des quartiers défavorisés. »

jetant d'un pont l'ont fait à partir du pont Jacques-Cartier.

Pourquoi ce pont en particulier? La question a alimenté des dizaines de recherches en psychologie. Le pont Jacques-Cartier, avec ses lignes épurées montant vers le ciel, serait particulièrement attirant pour les personnes vulnérables. «Pour certains Québécois suicidaires, une composante symbolique est donc possiblement plus ou moins associée au pont Jacques-Cartier de Montréal», souligne Marc Daigle, psychologue, dans un rapport d'expertise remis à la Société des ponts fédéraux en 2003.

Les plus récentes statistiques sur le suicide à Montréal semblent confirmer cette conclusion, bien qu'il soit impossible d'associer la baisse à cette mesure en particulier. Entre 2004 et 2007, le nombre de suicides dans le secteur dit «Montréal-Centre», essentiellement l'ancienne ville de Montréal, est passé de 226 à 193. Le taux quant à lui est passé de 11,9 décès par 100 000 personnes à 10 décès, une baisse de 16% légèrement plus marquée qu'au Québec. En effet, pendant ce temps, le taux dans la province est passé de 15,6 à 14 décès, soit une baisse de 10%.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bourses	AFFAIRES 8 et 9
Décès	AFFAIRES 10 et 11
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 9 ET SPORTS 4
Monde	A 16 et 17
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 10
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé avec passage nuageux, maximum -10, minimum -15. AFFAIRES 11

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

15-19 ans

Ces adolescents, garçons et filles, forment le groupe d'âge où le suicide a décliné de façon spectaculaire depuis 1999, de 10,6 % en moyenne par année. En 1999, 104 garçons et filles de cet âge se sont suicidés. En 2007, on en compte 43.

35-49 ans

Groupe d'âge le plus touché par le suicide, tant chez les hommes que chez les femmes, avec un taux de 21,9 décès par 100 000 personnes en 2007 pour les deux sexes combinés. La bonne nouvelle, c'est que ce taux a constamment diminué depuis 1999, alors qu'il atteignait 34,8 décès par 100 000 personnes.

Gaspésie

C'est la région au Québec où le suicide frappe le plus souvent. Avec un taux de 24,7 décès pour la période 2005-2007, elle dépasse le Bas-Saint-Laurent (23,6), l'Abitibi-Témiscamingue (22) et la Mauricie-Centre-du-Québec (20,6). À l'autre bout du spectre, les centres urbains sont nettement moins touchés. À Laval, on compte 10,7 décès par 100 000 personnes, 11,3 à Montréal-Centre et 13,5 en Montérégie.

Source: INSPQ



PHOTO ROBERT SKINNER. ARCHIVES LA PRESSE

Le suicide du journaliste Gaétan Girouard, il y a 10 ans, a amené des changements dans l'approche par rapport au suicide. Plus de services sont désormais offerts aux personnes en détresse.

LE SUICIDE AU QUÉBEC

	TAUX DE SUICIDE	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL
1982	17	13,8	-3,6
1983	18,2	13,9	1,9
1984	18,4	12,8	4,3
1985	16,9	11,8	3,2
1986	17,2	11	2,0
1987	17,4	10,3	4,3
1988	17,5	9,4	4,6
1989	16,1	9,3	0,6
1990	15,2	10,4	0,4
1991	15,8	12,1	-2,7
1992	15,7	12,7	0,4
1993	17,9	13,2	2,0
1994	18,7	12,3	4,4
1995	18,3	11,5	1,7
1996	20,2	11,9	1,0
1997	20,4	11,4	3,2
1998	19,2	10,3	3,2
1999	22,2	9,3	6,2
2000	18,1	8,5	4,3
2001	18	8,8	1,5
2002	18	8,6	2,4
2003	16,8	9,1	1,2
2004	15,6	8,5	2,7
2005	16,7	8,3	1,5
2006	15,4	8	1,7
2007	14	7,2	2,6

Sources: INSPQ, Université de Sherbrooke, ISQ, Desjardins Études économiques

Des chiffres encourageants

KARIM BENESEAIEH

On en ignore les raisons, mais la nouvelle est à marquer sobrement d'une pierre blanche. L'année 2007 est celle où on a déploré le moins de morts par suicide au Québec de mémoire de statisticien, selon le dernier rapport de l'Institut national de santé publique.

Selon les données provisoires, 1091 personnes se sont enlevé la vie cette année-là, dont 858 hommes et 232 femmes. On est loin du sommet de 1620 décès atteint en 1999, dans la foulée du suicide très médiatisé de Gaétan Girouard. Ce bilan, ainsi que le taux de 14 décès par 100 000 personnes atteint en 2007, est le meilleur depuis que l'INSPQ compile ces statistiques, soit 1976.

« On est très contents de ce résultat, mais la guerre n'est pas gagnée, dit Julie Campbell, présidente de l'Association québécoise de prévention du suicide. C'est important de rester vigilant. C'est probablement cette vigilance et l'énergie qu'on y met qui font qu'on arrive à avoir un impact. »

Révlée à l'occasion de la semaine de la prévention du suicide, qui a commencé hier, la baisse est marquée dans tous les groupes d'âge et est valable tant pour les hommes que pour les femmes. Comment l'expliquer? S'il y a souvent plusieurs causes menant au suicide, il semble qu'il y en ait autant pour expliquer son recul, répond M^{me} Campbell. Première piste: le suicide du journaliste Gaétan Girouard il y a 10 ans a, dans un premier temps, entraîné une hausse vertigineuse du nombre de suicides. Selon une recherche publiée en 2005 par l'UQAM, cet événement et sa large couverture médiatique auraient à eux seuls causé directement une dizaine de suicides.

Mais le drame a aussi eu des effets positifs, estime M^{me} Campbell. « On sait par le terrain que le suicide de Gaétan Girouard a quand même amené beaucoup de changements dans l'approche, au niveau du tabou. On en a beaucoup parlé à la suite de son suicide. Depuis le nouveau plan de santé mentale, on a eu beaucoup plus de services offerts qui font que

ces gens-là sont rejoints beaucoup plus facilement. »

Cette bonne nouvelle relative cache cependant de profondes disparités entre les âges, les sexes et les régions. Le taux de suicide chez les hommes demeure près de quatre fois plus élevé que chez les femmes, de 22,3 décès par 100 000 personnes contre 5,8 décès.

« Quatre fois sur cinq, c'est un homme qui met fin à sa vie, c'est énorme, dit le comédien Nicolas Canuel, porte-parole. Pour moi, c'est l'expression du mal de vivre au masculin. Est-ce que c'est un problème d'identité masculine? Est-ce que les grands changements sociaux provoqués au Québec par la Révolution tranquille auraient oublié l'homme? Est-ce que toutes ces raisons auraient une résonance sur le taux de suicide? »

Chose certaine, estime le comédien, « l'image de l'homme fort perdure. L'homme qui garde encore

tout pour lui à l'intérieur, mais qui est néanmoins rongé par ses émotions, ses craintes, et la peur d'avoir l'air faible s'il en parle ».

D'une région à l'autre, le portrait est également très varié. Le Québec des régions est nettement plus frappé par le suicide, avec des taux au-dessus de 20 décès par 100 000 personnes en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent et en Mauricie-Centre-du-Québec.

C'est dans les régions urbaines, dans la grande région de Montréal, qu'on trouve les taux les plus bas, notamment à Laval où on affiche un taux de 10,7 décès par 100 000 personnes.

Enfin, de tous les groupes d'âge, ce sont les 35-49 ans qui sont les plus touchés par le suicide, hommes comme femmes. Les premiers ont un taux de 21,9 décès par 100 000 personnes, les seconds de 9,7 décès.

OÙ TROUVER DE L'AIDE?

« Y avez-vous déjà pensé? » C'est cette question qu'on a choisie cette année pour illustrer la campagne de prévention du suicide. L'outil que l'on souhaite faire connaître, c'est d'abord la ligne d'aide 1-866-appelle (1-866-277-3553), « disponible en tout temps, où il y a toujours quelqu'un pour répondre, une vraie personne », explique Julie Campbell, présidente de l'Association québécoise de prévention du suicide. Le site internet www.aqps.info propose également une panoplie de ressources pour venir en aide à des proches, intervenir après un suicide, comprendre ce phénomène encore tabou.



Suicide et récession

MATHIEU PERREAULT

Le soir du Nouvel An, un suicide familial a ébranlé Saguenay. Des difficultés financières avaient poussé les parents au désespoir. Cette tragédie se reproduit un peu partout dans le monde. Des banquiers mettent fin à leurs jours après avoir perdu des centaines de millions de dollars, des familles de la classe moyenne sont frappées par le suicide parce que la banque est sur le point de saisir leur maison.

Et pourtant, le lien entre le suicide et les récessions fait toujours couler beaucoup d'encre dans les milieux spécialisés. La majorité des études indiquent que les crises économiques font bondir le nombre de suicides, mais certains chercheurs ont des chiffres montrant le contraire.

« Quand on est en mode survie, on ne pense pas nécessairement à mourir », estime André Landry, directeur général de Suicide Action Montréal, qui note qu'en 1929, le début de la Grande Dépression, le taux de suicide n'a pas augmenté.

Néanmoins, l'Organisation mondiale de la santé a sonné l'alarme en octobre, avertissant que les problèmes de santé mentale sont exacerbés par les crises financières, alors même que les gouvernements, occupés à sauver les meubles, ont moins de ressources à consacrer aux soins psychiatriques. L'OMS a affirmé que les récessions augmentent le taux de suicide, tant chez les pauvres que chez les riches banquiers.

Les premières études sur le sujet sont apparues à la fin des années 70 aux États-Unis. Un rapport gouvernemental néo-zélandais notait en 2005 que ces études ont été confirmées à la fin des années 90 par un économiste américain, Christopher Ruhm, qui a calculé que les récessions augmentaient le nombre de suicides, mais diminuaient le taux de mortalité en général parce que les chômeurs ont davantage le temps de faire de l'exercice et font moins d'excès de table. Depuis, d'autres études ont montré que c'est surtout les jeunes hommes, et en particulier les jeunes hommes incapables d'entrer sur un marché du travail bloqué, qui voient leurs risques de suicide augmenter.

Une rapide analyse des données québécoises montre qu'il y a un décalage entre les récessions et l'augmentation du nombre de suicides. Lors de la récession et de l'augmentation du chômage du début des années 90, il a fallu attendre 1993 pour que le taux de suicide commence à augmenter. La reprise économique, à partir de 1993, n'a été suivie par une baisse du taux de suicide qu'à partir de 1999, notamment à cause de la déprime économique qui a suivi le rétrogradement de 1995.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Un parent a suggéré à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) d'utiliser les nouveaux peignes électriques contre les poux pour régler les infestations dans les écoles. Comme leur efficacité n'est pas prouvée, la CSDM ne le fera pas. Selon le ministère de la Santé, 5,7% des enfants d'âge préscolaire et scolaire attrapent des poux chaque année.

Pas de sursis pour les poux

Les infirmières scolaires pourront donner des ordonnances de traitement, mais la CSDM n'entend pas recommander le peigne électrique

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

La lutte contre les poux dans les écoles sera bientôt plus efficace. Les infirmières scolaires pourront remettre des ordonnances de traitement antipoux aux familles touchées, qui n'auront plus à consulter un médecin pour se les faire rembourser.

Les centres de santé et de services sociaux et la direction de la santé publique (DSP), qui conçoivent ce « système d'ordonnances collectives », s'attendent « à ce que cela accélère l'application d'un traitement efficace ».

Le coût des pédiculicides – plus de 18\$ pour traiter un seul enfant à raison de deux shampooings – oblige des parents à attendre de voir un médecin avant de se les procurer. Pas fous, les poux profitent de ce sursis pour sauter

d'une tête à l'autre. Dorénavant, la « diminution des délais favorisera un meilleur contrôle de la pédiculose en milieu scolaire », écrit François Lamy de la DSP dans une lettre dont *La Presse* a obtenu copie.

L'apparition de peignes électriques antipoux suscite aussi

Les centres de santé et de services sociaux et la direction de la santé publique (DSP), qui conçoivent ce « système d'ordonnances collectives », s'attendent « à ce que cela accélère l'application d'un traitement efficace ».

l'intérêt des familles. Un parent de l'école Élan, à Montréal, a récemment suggéré l'utilisation de ces peignes. « Pour aller au fond des choses, on a demandé un avis concernant l'utilisation du peigne électrique à la DSP, en se disant qu'on détenait peut-être la recette gagnante », a indiqué Alain Perron, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal.

Le verdict vient de tomber: « La littérature scientifique actuelle ne démontre pas l'efficacité d'un tel traitement. Par conséquent, la DSP ne le recommande pas. »

Un « Taser à poux »

Deux types de peignes électriques contre les poux sont

sous plusieurs marques en Europe, on peut le commander ici sur l'internet pour environ 80\$.

Le second ressemble au peigne classique (il n'émet pas de décharge électrique), à la différence que ses deux séries de dents vibrent et sont si rappro-

permet aux professionnels de la santé de faire respecter une politique antipoux sans renvoyer les étudiants chez eux », fait valoir l'entreprise sur son site internet. À la CSDM, « il n'y a pas eu d'approche de faite par cette compagnie ou une autre, a assuré Alain Perron. Nous avons peut-être reçu de la publicité. »

Un peigne antipoux à piles de marque Conair (sans décharge électrique) est disponible pour 16\$ dans les pharmacies québécoises. « On en vend très peu, a dit Hélène Bisson, porte-parole du Groupe Jean Coutu. À raison d'un par semaine dans tout le réseau. »

Selon le ministère de la Santé, 5,7% des enfants d'âge préscolaire et scolaire attrapent des poux chaque année.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : marie.allard@lapresse.ca

Diplômés du secondaire professionnel et du collégial technique

Plus facile que jamais de trouver du boulot

MARIE ALLARD

Le taux de chômage des nouveaux diplômés du secondaire professionnel – à peine neuf mois après avoir eu leur diplôme – était à un creux de 9,6% en 2008. « Il s'agit du taux le plus bas des 10 dernières années », souligne le ministère de l'Éducation dans sa nouvelle étude *La relance au secondaire en formation professionnelle – 2008*.

En mars dernier, les 31 500 nouveaux diplômés (de 2006-2007) du secteur professionnel ont été sondés pour connaître leur situation d'emploi. Le portrait est réjouissant: le salaire brut moyen des détenteurs de diplôme d'études professionnelles (DEP) travaillant à temps plein était de 611\$ par semaine, en hausse de 4,1% en un an. Au total, le taux d'emploi des nouveaux détenteurs de DEP était de 77,8%, en légère baisse par rapport à l'année précédente (de 0,5%).

Les nouvelles sont aussi bonnes au collégial technique (16 500 diplômés en 2006-

2007). Le taux de chômage des nouveaux titulaires de DEC technique est passé de 6% en 2004 à 3,6% en 2008, « soit une baisse de 2,4% », note une seconde enquête, *La relance au collégial en formation technique – 2008*. Quant au salaire brut moyen des détenteurs de DEC ayant un emploi salarié à temps

Contrairement à la croyance populaire, les filières professionnelles et techniques sont plus courues au Québec qu'ailleurs au Canada.

plein, il était de 636\$ par semaine, une augmentation de 4,1% en un an. Ironiquement, le salaire brut moyen des détenteurs de diplômes d'études secondaires professionnelles.

C'était avant la récession...

Cela ne durera malheureusement pas, selon Pierre Fortin, économiste à l'UQAM. « C'est sûr que les diplômés du secteur professionnel et technique vont être frappés, comme les autres, par le ralentissement économique et éventuellement la récession », a-t-il fait valoir.

Il reste que ça vaut la peine de faire des études professionnelles ou techniques, puisqu'en temps de crise, « les plus frappés sont les sans-diplômes, puis ceux qui ont un secondaire général et seulement après, les détenteurs de DEP et de DEC », a-t-il fait valoir.

Contrairement à la croyance populaire, les filières professionnelles et techniques sont plus courues au Québec qu'ailleurs au Canada, a souligné M. Fortin. Au Québec, 35% des 17-25 ans les fréquentent, contre 28% en Ontario et 16% dans les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique, selon Statistique Canada.

Des secteurs payants

Au secondaire professionnel, le secteur le plus payant en 2008 était celui des mines et travaux de chantier, avec un salaire brut moyen de 882\$ par semaine, mais un taux de chômage élevé (22,2% des nouveaux diplômés). Le moins payant était l'esthétique, avec un salaire de 359\$ par semaine.

Au collégial technique, la métallurgie était la plus payante (salaire brut moyen de 973\$ par semaine), mais le taux de chômage y était de 25%. D'autres secteurs, comme le transport (salaire de 766\$ par semaine) et la santé (720\$ par semaine) affichaient des taux de chômage respectivement de 0% et 1,1% en 2008.

LES CHIFFRES À RETENIR

NOUVEAUX DIPLÔMÉS DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL (9 MOIS APRÈS AVOIR EU LEUR DIPLÔME)

- >Taux d'emploi: 77,8%
- >Taux de chômage: 9,6% (le plus bas des 10 dernières années)
- >Salaire brut moyen par semaine pour les employés à temps plein: 611\$ (hausse de 4,1% en un an)

NOUVEAUX DIPLÔMÉS DU COLLÉGIAL TECHNIQUE (10 MOIS APRÈS AVOIR EU LEUR DIPLÔME)

- >Taux d'emploi: 68,2%
- >Taux de chômage: 3,6% (baisse de 2,4% en quatre ans)
- >Salaire brut moyen par semaine pour les employés à temps plein: 636\$ (hausse de 4,1% en un an)

Sources: *La relance au secondaire en formation professionnelle – 2008* et *La relance au collégial en formation technique – 2008*, ministère de l'Éducation.

Un idéal, des idéaux



**PIERRE
FOGLIA**
CHRONIQUE

Samedi après-midi, à la radio, Gérald Larose chicanait gentiment Bernard Landry d'avoir continué sa collaboration au *Journal de Montréal* après le lock-out. Je ne sais pas si M. Landry avait déjà annoncé à ce moment-là sa volte-face, mais les deux péroraient en s'envoyant des finesses, je trouvais Larose insupportablement indulgent, et Landry mielleux et même un peu gluant, tortillant du cul pour chier droit comme souvent les gens qui ne sont pas bien dans leur baskets.

Je m'étais promis de ne pas écrire là-dessus, mais là c'est trop.

Il fut un temps où ne pas traverser un piquet de grève ne disait pas si vous étiez de droite ou de gauche. Cela relevait de l'étiquette sociale, du savoir-vivre. On ne traversait pas un piquet de grève, point. Sans doute étaient encore présentes dans l'air de ce temps-là les très dures luttes ouvrières qui avaient permis d'édifier une société plus humaine – la réglementation sur le travail des enfants, les vacances payées, la semaine de 40 heures, la sécurité au travail, un

minimum d'assurances sociales. On ne traversait pas un piquet de grève, c'était culturel, une culture qui impliquait du respect à ceux qui s'étaient battus, et comme un remerciement pour leurs acquis.

J'entends aujourd'hui des gens jouer sur les mots. En ce temps-là, la ligne était claire: on ne traversait pas un piquet de grève, même le facteur ne le traversait pas, même le livreur de pizza. Il y avait bien sûr des briseurs de grève, des scabs qui formaient avec les délateurs et les shylocks comme une sous-classe d'humains.

Je parle d'une autre époque. Au temps d'aujourd'hui, la question du droit prime la morale sociale ou ce qu'il en reste. On s'en désolera une autre fois. Prenons acte. C'est comme ça. La question n'est plus est-ce bien ou mal, mais: est-ce que j'ai le droit? Ben oui, Chose, ben oui t'as le droit.

Tout le monde a le droit de traverser un piquet de grève, sauf M. Landry.

Comme premier ministre, M. Landry s'est mille fois vanté de défendre les valeurs de la social-démocratie. S'il y avait un colla-

borateur du *Journal*, un seul qui n'avait pas le choix, c'était bien lui. Question de cohérence, de fidélité à lui-même. Je n'énonce ici rien de très nouveau. Mes collègues Marc Cassivi et Yves Boisvert l'ont déjà dit et à peu près dans les mêmes mots.

Si j'en rajoute une couche aujourd'hui, c'est juste pour dire que les raisons que M. Landry donne de sa volte-face le mettent plus minable encore que les raisons qu'il donnait de collaborer. Quand M. Landry a réalisé qu'il s'était trompé de côté – notez que je ne dis pas qu'il s'était trompé de camp – quand il a réalisé que oups, il n'était pas au bon endroit au bon moment pour garder l'estime de ses amis de gauche comme M. Larose, il a pris la première sortie qui s'offrait. S'avisant soudain que la mise en pages du journal était faite à Toronto, enlevant ainsi du travail aux gens d'ici dans un secteur sensible, il a mis fin à sa collaboration parce que, je le cite: «Moi qui ai passé l'essentiel de ma vie à contribuer à la création d'emplois, cela va à l'encontre de mes idéaux.»

Ce sont justement ces idéaux qui me gratouillent.

M. Landry est de ces vieux lettrés de province dont la culture se paie surtout de mots.

Ici par exemple au lieu de «à l'encontre de mes idéaux», il aurait dû avoir la sobriété de dire: à l'encontre de mes intérêts.

ENCORE LES NÈGRES – L'école Royal-George était (il y a de cela quelques années) la seule école francophone de la commission

scolaire anglophone du South Shore. Cette année-là, les cinquièmes secondaires ont décidé de monter *Dix petits nègres*, d'Agatha Christie, comme spectacle de fin d'année, ce que refusa aussitôt le South Shore School Board. Pas question d'annoncer un spectacle ayant pour titre *Dix petits nègres*.

Les professeurs et les parents eurent beau en appeler, comme je le faisais dans une récente chronique, à Senghor, à Césaire et à mille textes sur la négritude, niet.

Finalement, la pièce fut jouée en français, mais sous son titre original anglais, je vous le donne en mille: *Ten Little Indians*. (Merci à Philippe Said)

ENCORE LA MORT – Dans une récente chronique, je vous rapportais avoir relu avec un plaisir fou, pendant les Fêtes, la trilogie des *Rabbit* de John Updike. Ramassant un des tomes qui traînaient sur le piano, un ami en visite: ah tiens Updike! Cout'donc y'es-tu mort?

Ça fait un boutte, avais-je décrié. (Or il était encore vivant puisqu'il est mort la semaine dernière seulement.)

Samedi, dans le *New York Times*, un poème de Updike, cet extrait: *Quand je vais mourir, personne ne va dire: quel malheur, si jeune, si plein de promesses. Je le sais vous allez tous dire: I thought he died a while ago!* (Merci à Nicolas Bérubé).

ENCORE LES VIEUX – Je lisais votre chronique celle où vous dites que vous n'êtes pas le vieux qu'on voudrait

que vous soyez, je vis la même situation sauf que j'ai 16 ans, je n'arrive pas à être l'adolescente qui parle de mode, de musique populaire, de chaussures, de garçons. J'écoute du jazz et je fais du crochet. Je vous remercie de casser les moules. (Katherine Laprade)

Du crochet, mademoiselle? Quand j'étais petit, il y avait dans ma rue une dentellière qui travaillait au crochet, elle s'appelait madame Romanance, elle avait un amant, M. Pucheux, c'est le docteur qui m'a opéré des amygdales. Le mari de la dentellière travaillait avec mon papa dans la construction. Il était toujours souf, ça lui apprendra.

ENCORE UN MIRACLE – Dimanche dernier, en l'église de Saint-Blaise (pas loin de Saint-Jean), une messe spéciale a été célébrée en l'honneur de saint Blaise, patron des gorges (oui, oui, patron des cous et des amygdales). C'est comme ça tous les ans, le premier dimanche de février, le curé prononce la formule magique: Par l'intercession de saint Blaise, évêque et martyr, puisse Dieu vous délivrer de vos maux de gorge, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Puis t'embrasse la relique, un os de saint Blaise incrusté dans une pierre ronde et t'as pas mal à la gorge de tout l'hiver.

Pour les genoux, c'est à saint Calixte le deuxième dimanche d'octobre. Pour le cul, je sais pas. (Merci à Denise Vallée).

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur: pfoglia@lapresse.ca

EN BREF

La Mission Old Brewery rouvre ses portes

Les sans-abri qui fréquentent le pavillon Webster de la Mission Old Brewery ont retrouvé leur couette et leur oreiller. Le refuge pour hommes a rouvert ses portes hier après que la Ville eut terminé de colmater la conduite d'eau qui avait cédé sous le froid deux jours plus tôt. L'organisme a ainsi retrouvé son accès à l'eau courante. Samedi et dimanche, la Mission Old Brewery avait dû reloger les 280 usagers des lits de refuge ou du programme de transition dans quatre autres refuges montréalais.

- Catherine Handfield

Un prisonnier meurt dans des circonstances nébuleuses

Le ministère de la Sécurité publique a confié la tenue d'une enquête à la police de Montréal, hier soir, relativement à la mort d'un homme à la prison de Saint-Jérôme. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) avait peu de détails à fournir sur l'affaire, hier soir. On sait que l'homme a été arrêté jeudi à Rawdon pour une affaire de violence conjugale. Le soir même, l'homme de 39 ans a été conduit à l'hôpital pour une raison qui n'a pas été dévoilée. Il a comparu de son lit d'hôpital. Après avoir reçu son congé, l'homme a été conduit à la prison de Saint-Jérôme, où il est mort d'un arrêt cardio-respiratoire dans la nuit de vendredi à samedi. «Était-il blessé? Agité? Suicidaire? C'est ce que les enquêteurs auront à déterminer», a dit Olivier Lapointe, porte-parole du SPVM.

- Catherine Handfield

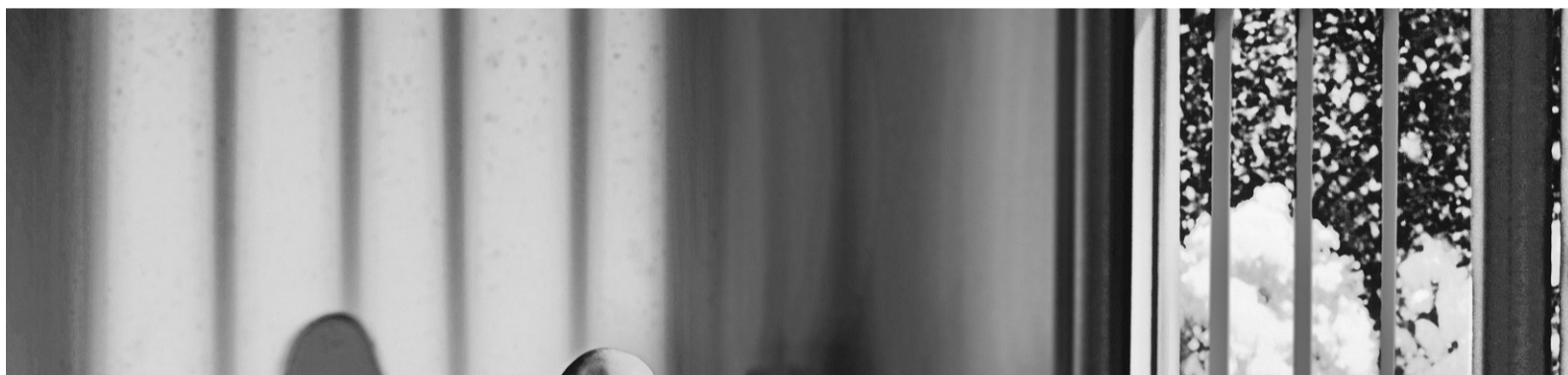
PRÉCISIONS

Portrait de Mathieu Da Costa

Nous avons omis de mentionner le nom de l'auteur du portrait de Mathieu Da Costa, publié samedi en page A24 («Mystérieux Mathieu Da Costa»). Il s'agit de Leonel Jules. Nos excuses.

Acéries

Un article sur les conséquences du plan de relance Obama publié dans nos pages hier contenait une information erronée. Contrairement à ce que nous a indiqué la directrice de l'Institut canadien de la construction en acier, on retrouve plusieurs aciéries au Québec, notamment à Contrecoeur et à Tracy.



NE SOYEZ PAS
PRISONNIER DE L'HIVER

BMW
328i xDrive



Le plaisir
de conduire.™

bmwmontreal.ca

xDrive™ Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL



328i xDrive 2009

OFFRE À LA LOCATION

OFFRE À L'ACHAT

549\$

/mois pendant
39 mois

3.9%*

Taux de location

3.9%†

Taux de financement
/mois pendant 60 mois

TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE VALEUR DE 1 600\$**

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest, 514.731.7871 bmwcanbec.com Rive-Sud Park Avenue BMW 8400, boul. Taschereau Ouest, 450.445.4555 514.875.4415 parkavenuebmw.com
Laval BMW Laval 2450, boul. Chomedey, 450.682.1212 514.990.2269 bmwlaival.com Rive-Sud BMW Sainte-Julie 1633, boul. Armand-Frappier, 450.922.1633 514.875.4400 bmwsaintejulie.com
Blainville Hamel BMW 620, boul. de la Seigneurie Ouest, 450.437.5050 hamelbmw.com

*Les taux de financement sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. ** Cette offre s'applique à tous les modèles Berlina et Touring de Série 3 2009, excluant les modèles M3 et 335d. L'offre est non monnayable. *Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 328i xDrive 2009: le PDSF pour le modèle de base est de 42 500\$. Pour une location de 39 mois avec un taux d'intérêt annuel de 3,9% comportant une mensualité de 549\$, un montant de 5 890\$ est exigé à la signature du contrat de location**. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 22 525\$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. **Le montant exigé à la signature du contrat de location inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. Le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 28 février 2009. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo Série 3 à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2009 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2009 BMW Canada inc. «BMW» le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Responsabilités élargies dans les résidences pour personnes âgées

Les préposés exigent une formation

ARIANE LACOURSIÈRE

Les préposés aux bénéficiaires qui travaillent dans des résidences pour personnes âgées pourront sous peu s'acquitter de tâches qui leur étaient jusqu'à maintenant interdites. Ils pourront insérer des suppositoires, procéder à des touchers rectaux et administrer des médicaments. Cette situation inquiète les préposés, qui estiment ne pas être suffisamment formés pour assumer de telles responsabilités.

Le 14 janvier dernier, un projet de règlement qui modifiait les gestes pouvant être faits par les « non-professionnels » dans les résidences privées pour aînés a été publié dans la *Gazette officielle du Québec*. Si le projet de règlement va de l'avant, les préposés aux bénéficiaires pourront prodiguer des « soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne » et administrer des médicaments aux aînés.

Avant de réaliser ces tâches, les préposés devront avoir reçu des formations spéciales, offertes par les centres de santé et de services sociaux (CSSS) du Québec.

Depuis 2002, les intervenants qui ne font pas partie d'un ordre professionnel peuvent prodiguer des soins invasifs dans les établissements de ressources familiales et de ressources intermédiaires. Mais on élargit maintenant cette possibilité aux résidences privées pour aînés.

Au cabinet du ministre de la Santé, on explique qu'il s'agit simplement d'un « ajustement législatif ».

Mais pour le président de la Fédération des préposés aux bénéficiaires du Québec (FPBQ), Michel Lemelin, cette décision devra être mieux encadrée.

M. Lemelin estime qu'actuellement la formation offerte aux non-professionnels n'est pas suffisante. « On demande aux préposés de réaliser des actes complexes, comme injecter de l'insuline, en leur donnant des formations de 15 minutes! Ce n'est pas correct! » dit-il.

Des aberrations

Preuve que les formations sont insuffisantes, un préposé aux bénéficiaires qui avait reçu une formation sur les suppositoires a commis une erreur insensée dernièrement. « Après

« On demande aux préposés de réaliser des actes complexes, comme injecter de l'insuline, en leur donnant des formations de 15 minutes! Ce n'est pas correct! »

avoir donné deux suppositoires à un patient, il ne voyait pas d'effet. Il a envoyé son patient à l'hôpital. Là-bas, on a trouvé les deux suppositoires intacts dans le corps du patient. Le préposé ne savait pas qu'il fallait retirer l'emballage! » raconte M. Lemelin.

Pour éviter de telles aberrations, M. Lemelin croit que la formation devrait être uniformisée. « Les CSSS sont incapables de nous offrir des formations complètes, dit-il. Ils n'ont pas le personnel suffisant pour prendre le temps de nous former. »

M. Lemelin ajoute que les préposés aux bénéficiaires devraient être mieux protégés.

« On nous demande de prendre plus de risques, sans nous donner la formation et la protection qui vont avec », ajoute M. Lemelin.

Un ordre professionnel

Pour la FPBQ, la meilleure solution pour encadrer correctement le travail des préposés aux bénéficiaires serait de créer un ordre professionnel. « Ça fait trois ans qu'on le demande, indique M. Lemelin. Il nous faut un encadrement et un ordre permettrait d'en avoir un. »

La FPBQ n'est pas contre l'idée de confier plus de tâches aux préposés. « Surtout que ce sont des gestes qui sont déjà faits, mais sans encadrement », précise M. Lemelin.

Dans une enquête menée l'an dernier, la FPBQ révélait que des préposés aux bénéficiaires prodiguaient déjà des soins invasifs dans certaines résidences pour aînés. « On avait été surpris de voir que quelques-uns de nos membres administraient de la morphine! On n'a pas le droit de faire ça. Mais dans les résidences, il manque tellement de personnel qu'on demande déjà aux préposés de faire des tâches complexes », dit-il.

Pour M. Lemelin, vouloir confier plus de responsabilités aux préposés en contexte de pénurie est compréhensible. « Mais il faut créer un ordre professionnel qui surveillera la profession », dit-il.

L'Office des professions du Québec, l'organisme qui chapeaute la création d'ordres professionnels, n'a pas répondu aux questions de *La Presse*, hier.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : ariane.lacoursiere@lapresse.ca



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE
Selon le projet de règlement, les préposés aux bénéficiaires qui travaillent dans les résidences pour personnes âgées pourront bientôt prodiguer des « soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne » et administrer des médicaments aux aînés.

Selon l'Institut de la statistique du Québec

Montréal grossit, mais perd encore des familles

CATHERINE HANDFIELD

L'été dernier, Mai Thi et son conjoint ont vendu leur appartement du centre-ville de Montréal pour s'installer à Vaudreuil. Mai Thi avait accouché de son deuxième garçon trois semaines plus tôt. Mais qu'importent les tracas du déménagement, c'est en banlieue que la jeune maman avait choisi d'élever sa famille.

« Au début, on voulait acheter une maison à Montréal, mais c'était hors de prix », confie la femme de 33 ans. Le couple a opté pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'accès à la propriété, mais aussi pour ses espaces verts et les nombreuses familles qui y vivent.

« La population continue de se redistribuer sur une plus grande surface. »

Tout comme Mai Thi et son conjoint, les Montréalais ont été encore une fois nombreux à quitter la métropole l'an dernier pour s'installer en banlieue, révèle une étude de l'Institut de la statistique du Québec publiée hier. Entre juillet 2007 et juin 2008, Montréal a perdu 21 465 habitants au profit d'autres régions québécoises. La population de la métropole continue toutefois de croître en raison de l'immigration et des naissances.

« À Montréal, le nombre de sorties dépasse le nombre d'entrées (entre régions) par plus de 20 000 pour une sixième année consécutive » (voir le tableau ci-après), a constaté Jean-François Lachance, démographe à l'Institut de la statistique du Québec et auteur de l'étude. Les groupes d'âge associés aux familles (0-14 ans et 25-44 ans) sont les plus touchés, note M. Lachance.

Étalement urbain

« Ces plus récentes données démontrent que l'étalement urbain se poursuit dans la région de Montréal, observe Jean-François Lachance. La population continue de se redistribuer sur une plus grande surface. »

Les régions adjacentes, plus particulièrement les deuxièmes couronnes, sont les grandes gagnantes du flux migratoire entre les régions, avec des gains nets de 18 400 résidents. En tête de peloton figurent les MRC de Vaudreuil-Soulanges (+2,19%), Mirabel (+2,11%) et des Moulins (+1,90%).

Les banlieues immédiates souffrent aussi de l'étalement urbain. Longueuil a perdu près de 500 résidents au profit d'autres régions l'an dernier. À Laval, les jeunes adultes (20-29 ans) ont été plus nombreux à quitter la ville qu'à s'y installer en 2007-2008.

La responsable de la famille au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mary Deros, ne s'inquiète pas outre mesure de l'exode des familles montréalaises. « Il y a une certaine préoccupation, mais la croissance de la métropole est assurée par les naissances et l'immigration », dit-elle.

La population de la métropole a crû de 2,3% entre 2001 et 2006, selon les recensements de Statistique Canada. La métropole compte aujourd'hui 1,9 million d'habitants.

Mary Devos a également rappelé que la Ville a adopté en 2007 un plan d'action pour les familles. En novembre dernier, Montréal a augmenté de 2500\$ la subvention pour l'accès à la propriété des ménages avec enfant, ajoute-t-elle. Celle-ci atteint aujourd'hui 10 000\$.

L'exode des régions diminue

Par ailleurs, l'étude de l'Institut de la statistique du Québec révèle que les régions éloignées continuent de perdre des résidents au profit des grandes villes. Les pertes sont toutefois moins importantes que les années antérieures, note M. Lachance.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu 400 résidents, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 300, le Nord-du-Québec, 300, la Côte-Nord, 900, et l'Abitibi-Témiscamingue, 400.

SOLDE MIGRATOIRE INTERRÉGIONAL À MONTRÉAL

> 2007-2008:	-21 465
> 2006-2007:	-23 827
> 2005-2006:	-22 730
> 2004-2005:	-22 800
> 2003-2004:	-24 100
> 2002-2003:	-20 406
> 2001-2002:	-14 830
> 2000-2001:	-5200
> 1999-2000:	-2500
> 1998-1999:	-1200

Source: Institut de la statistique du Québec

MINI.CA



AU DIABLE LA CRISE, VIVE LA TEMPÊTE.



COOPER CLASSIQUE 2009

299\$ /MOIS

COOPER 2009 Ensemble confort inclus

349\$ /MOIS

COOPER CLUBMAN 2009 Ensemble confort inclus

369\$ /MOIS

0\$ Versement initial

Location de 48 mois

L'ensemble confort inclut un toit ouvrant panoramique et des sièges avant chauffants

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE LA STABILITÉ • CONTRÔLE DE FREINAGE AU VIRAGE • RÉPARTITEUR DE FREINAGE ÉLECTRONIQUE • ASSISTANCE EN PENTE • GICLEURS DE LAVE-GLACE CHAUFFANTS • RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS • VOLANT MULTIFONCTION AVEC RÉGULATEUR DE VITESSE

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 2,9 %

PASSEZ DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MINI POUR UN ESSAI ROUTIER.

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
WWW.MINIBROSSARD.COM

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
WWW.MINILAVAL.CA

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
WWW.MINIMONTROYAL.CA

Scandale: Michael Phelps est humain!



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Ainsi donc, le nageur Michael Phelps, multiple champion olympique, homme-requin, fume du pot. C'est le tabloïd britannique *News of the World* qui a révélé cette dangereuse déviance à l'humanité.

À la une du journal, dimanche: photo du roi de Pékin de côté, tétant un «bong», une pipe à eau géante. Dans le bong, de la mari.

Le titre: *PHELPS GOES BONG*.

Phelps, 23 ans, s'est excusé comme il se doit: en payant une armée de relationnistes hautement entraînés dans la gestion des crises médiatiques pour trouver les mots de contrition de circonstance.

Car, comme chacun le sait, la crise médiatique est la pire enne-

mie du héros moderne: elle menace ses contrats publicitaires.

Les excuses, donc, rapportées dans la dépêche d'AFP: «J'ai eu une conduite regrettable et j'ai fait une erreur de jugement. J'ai 23 ans, et en dépit de ma réussite dans les bassins, j'ai agi comme un jeune, d'une manière incorrecte. Ma conduite n'est pas celle que le public attend de moi. De cela, je suis désolé. Je le promets à mes fans et au public: cela n'arrivera plus.»

Speedo, qui commandite l'octuple médaillé d'or des JO de 2008, a rapidement affiché son appui «à Michael et à sa famille». Même chose pour Omega, le fabricant de montres, qui a rappelé à tout le monde qu'il s'agit là d'un «non-événement», puisque le nageur a consommé du pot en privé.

Le scandale, ce n'est pas que Phelps ait fumé du pot. C'est que ce soit encore un scandale de se faire «prendre» à fumer du pot. Que le pot soit encore l'objet d'une prohibition débile, risible, débranchée des mœurs de l'Occidental moyen.

J'ai un scoop pour le *News of the World*, que je lui soumetts, comme ça, gratuitement. Tiens, je lui soumetts même le titre: *TOUT LE MONDE FUME DU POT*.

Méchant scoop, je sais, vous tombez en bas de votre chaise. Mais c'est vrai. Tout le monde fume du pot. Michael Phelps, 23 ans, fume du pot. *Big deal!* Qui n'en fume pas? À part moi, je veux dire (pas de farces)?

Tout le monde fume du pot. Je ne dis pas que c'est une bonne chose, je dis que c'est répandu, c'est quasiment la normalité, c'en est banal.

Probablement que le gars qui a pris la photo de Phelps fume du pot. Et la fille qui a pondu l'article. Son boss, aussi. Le gars qui a écrit le titre? Ah, lui, c'est sûr qu'il en fume, et du bon, je gagerais que c'est le *pusher* du journal.

Et n'oublions pas le lecteur qui va acheter son *News of the World*...

Pourtant, partout en Occident, le pot est à peu près interdit. Amendes, prison, embarras public: la police veille au grain, les lois ont des dents, la Guerre à la drogue ne fait pas de quartiers. Et ces tabloïds qui guettent les stars qui se gèlent doucement...

Combien d'Américains arrêtés pour des infractions touchant le pot, en 2007? Plus de 800 000. La majorité, pour possession simple. Une folie.

«C'est cocasse que le plus grand médaillé olympique de l'histoire fume du pot. Ça détruit la thèse selon laquelle le pot mène à la déchéance!» rigole Jean-Sébastien Fallu, prof à l'École de psycho-éducation de l'Université de Montréal, qui milite pour une approche moins répressive et plus éducative face à la drogue.

Fallu, qui me sort cette statistique: 70% des jeunes Québécois dans la vingtaine fument du pot. Nous ne sommes plus dans la déviance. Nous sommes dans un mode de vie...

En 2005, Jeffrey A. Miron, prof à Harvard, a calculé que si

l'État américain légalisait le pot, il économiserait sept milliards de dollars par année en frais de toutes sortes (flics, avocats, prisons). En le taxant comme l'alcool et la cigarette, il engrangerait (au bas mot) plus de six milliards de dollars annuellement (1).

De quoi financer 10 jours de guerre en Irak...

Parmi les 500 économistes qui ont appuyé le débat lancé par Miron: Milton Friedman, Prix Nobel d'économie (1976), leader de l'École de Chicago, pape des néolibéraux modernes. On est loin des clowns du Bloc pot.

Mais savez-vous où est le signe le plus patent de la tolérance, non, pardon, de l'acceptation du pot chez les masses stressées?

On le trouve dans la réponse «positive» des commanditaires de Phelps.

Ils savent que les acheteurs de costumes de bain fluo et de montres de luxe fument du pot, eux aussi. Ils savent que ces acheteurs voient ce «scandale» pour ce qu'il est: une autre singerie obli-gée de la *War on Drugs*.

(1) www.prohibitioncosts.org



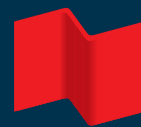
PRISE : 01
TITRE : Grand galop et petit trot
RÉALISATION : Marylène Benoit
PRODUCTION : BANQUE NATIONALE

ET ACTION !

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE ET RÉALISEZ VOS RÊVES
CELI • REER • FERR

Nos conseillers ont les outils et les solutions qui vous aideront à mieux comprendre, planifier et agir. Passez à l'action dès aujourd'hui, en succursale ou au bnc.ca/retraite

1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281) • bnc.ca/retraite



BANQUE NATIONALE

GROUPE FINANCIER

POLITIQUE

JEAN CHAREST REÇOIT LA LÉGION D'HONNEUR

Fini le « ni-ni », dit Sarkozy

Le chef d'État français dit vouloir faire « plus de choses » avec le Québec

TOMMY CHOUINARD
ENVOYÉ SPÉCIAL

PARIS

Nicolas Sarkozy en remet. Le président français a réservé hier un enterrement de première classe à la politique de « non-ingérence, non-indifférence » qui définit depuis des décennies la position diplomatique de la France vis-à-vis du Québec.

Au cours d'une cérémonie où il a remis l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur au premier ministre Jean Charest, Nicolas Sarkozy est revenu sur la controverse qu'il a soulevée l'automne dernier à Québec en plaidant en faveur de l'unité canadienne.

«Le Québec, c'est ma famille, et le Canada, ce sont mes amis», a-t-il réitéré hier, au palais de l'Élysée. Le chef d'État français a dit rejeter la « division », le « sectarisme », « l'enfermement sur soi » et la « détestation ».

«C'est vrai que la ni ingérence ni indifférence, qui a été la règle pendant des années, honnêtement, ce n'est pas trop mon truc», a-t-il lancé, balayant d'un revers de main la position traditionnelle de la France, la formule du « ni-ni ».

«Non pas qu'il faut faire de l'ingérence. Mais je préfère dire aux Québécois: "Vous êtes de ma famille" ou "Je suis de la vôtre", plutôt que de leur dire: "Il n'y a pas d'indifférence"... Dites donc, quel amour!» a-t-il ironisé, sous les applaudissements nourris des invités réunis pour la cérémonie.

«J'ai voulu refonder ça. Ça a créé beaucoup d'inquiétude ici. On m'a dit: "Tu vas donc toucher un tabou, encore un." Eh oui. Et quand on est sincère, pourquoi avoir peur de toucher un tabou?» s'est-il demandé.

«Croyez-vous, mes chers amis, que le monde, dans la crise sans précédent qu'il traverse, a besoin de division? A besoin de détestation? Est-ce que pour prouver qu'on aime les autres on a besoin de détester leurs voisins? Quelle étrange idée!»

Selon lui, le « message de la francophonie » en est un « d'union », « d'ouverture » et « de tolérance ».

Sans interpellier directement les souverainistes, Nicolas Sarkozy a souligné que « ceux qui ne comprennent pas ça (...) n'ont pas



Avant de remettre l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur à Jean Charest (à gauche), le président français Nicolas Sarkozy (à droite) lui a rendu hommage. « Plus que quiconque, tu incarnes dans ton humanité, dans ton énergie, dans ta simplicité, dans ton humour, dans ton sens de la famille, ce qui séduit tant les Français chez les Québécois. »

compris les valeurs universelles que nous portons au Québec comme en France, le refus du sectarisme, le refus de la division, le refus de l'enfermement sur soi-même, le refus de définir son identité par opposition féroce à l'autre ».

Le chef d'État français dit vouloir faire « plus de choses » avec le Québec. L'entente sur la

« C'est vrai que la ni ingérence ni indifférence, qui a été la règle pendant des années, honnêtement, ce n'est pas trop mon truc », a lancé Nicolas Sarkozy.

mobilité de la main-d'œuvre, signée l'automne dernier, incarne cette volonté selon lui. « Il faut que notre amitié, notre appartenance familiale, ne soit pas une nostalgie, mais soit un avenir. Et que ce ne soit pas seulement des discours, mais des réalités. Pour que les jeunes étudiants puissent voir reconnaître leurs diplômes

des deux côtés, dans nos deux pays. C'est ça l'amitié, c'est ça la fraternité, c'est ça l'amitié. Pour vous aimer, je n'ai pas besoin de détester les autres. »

Nicolas Sarkozy a provoqué des éclats de rire en notant que ces longues remarques ne faisaient pas partie de son discours écrit. « J'avais vraiment envie de vous le dire », a-t-il lancé.

Réaction prudente

À la sortie du palais de l'Élysée, Jean Charest a eu une réaction prudente. « Je n'ai pas à faire l'évaluation des discours du président de la République française. Il exprime les sentiments du peuple français. Il exprime aussi des sentiments qui sont les siens. (...) C'est à vous d'interpréter

ses paroles », a-t-il répondu aux journalistes.

Selon lui, ce n'est pas la fin définitive de la formule du « ni-ni ». « Si jamais il devait y avoir un nouveau référendum, je ne vois pas d'autre politique possible pour la France que la non-ingérence, non-indifférence, mais dans un cadre référendaire. Maintenant, ce que le président Sarkozy exprime, c'est un sentiment qui déborde les circonstances d'un référendum sur l'avenir du Québec. »

Avant de remettre l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur à Jean Charest, le président français lui a rendu hommage.

« Plus que quiconque, tu incarnes dans ton humanité, dans ton énergie, dans ta simplicité, dans ton humour, dans ton sens de la famille, ce qui séduit tant les Français chez les Québécois », a-t-il affirmé, rappelant ensuite le parcours politique du premier ministre du Québec.

« Je reçois cet honneur comme un témoignage de l'amitié éter-

nelle qui unit la France et le Québec », a répondu Jean Charest quelques minutes plus tard. Je le reçois comme la reconnaissance de la contribution de mon gouvernement à cette relation séculaire qui unit nos peuples. »

À la sortie de l'Élysée, le premier ministre s'est dit « profondément touché ». En plus des membres de la famille de M. Charest — son père était absent en raison de son état de santé —, plusieurs invités étaient présents à la cérémonie: le premier ministre français François Fillon, son prédécesseur Jean-Pierre Raffarin, le secrétaire général de la francophonie Abdou Diouf, le maire de Québec Régis Labeaume, Paul Desmarais de Power Corporation, Jacques Ménard de BMO Groupe financier, Luc Plamondon, Garou et Carole Laure.

Plus tôt dans la journée, Jean Charest s'est entretenu avec le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui a réitéré son appui au projet de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne.

Québec verse 2 millions de plus à TV5 Monde

TOMMY CHOUINARD

PARIS — Québec augmente de 2,15 millions de dollars son soutien financier à TV5, une hausse de 43 %, afin de se donner une plus grande visibilité sur ce réseau international de langue française.

La ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, en a fait l'annonce hier, à Paris, en marge de la mission de Jean Charest. La contri-

bution totale de Québec à TV5 s'élève maintenant à 7,1 millions par année.

« La France disait: on investit beaucoup d'argent, on augmente toujours le financement, et vous, vous faites peu d'efforts sur ce plan. On a donc décidé, pour avoir une place plus importante au sein de TV5 Monde, de déboursier plus d'argent. Et c'est important pour nous d'être présents sur cette chaîne généraliste et multilatérale », a expliqué M^{me} St-Pierre.

La ministre a souligné que TV5 Monde est diffusée dans 200 pays, rejoint 120 millions de foyers, et a une cote d'écoute hebdomadaire de 54 millions de téléspectateurs.

« Il va y avoir plus de films, plus de documentaires et de fictions provenant du Québec », a indiqué la directrice générale de TV5 Monde, Marie-Christine Saragosse. La diminution du contenu québécois préoccupait la ministre St-Pierre.

Au cours de la campagne électorale fédérale, le premier ministre Stephen Harper a promis d'augmenter de 25 millions en cinq ans la contribution canadienne à TV5. Mais aucune annonce n'a encore été faite.

« On doit avoir une confirmation officielle qui devrait aller dans le même sens que le Québec et les autres partenaires. Même les pays africains, qui ne sont pas les plus riches de la planète et qui s'étaient retirés du financement de TV5, reviennent dans la mesure de leurs moyens », a affirmé Marie-Christine Saragosse.

Vorsprung durch Technik

TAUX DE LOCATION	TAUX À L'ACHAT
5,9%	3,4%
Pour 48 mois	

539\$*/MOIS Quattro, automatique, cuir, toit ouvrant, Bluetooth, et plus.

*Location de 48 mois, 16 000 km par année, 2 000 \$ comptant. Taxes, transport, préparation en sus.
**Voir détails en magasin.

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2009

LA RÉFÉRENCE
AUDI À MONTRÉAL

1702065

5442, St-Hubert, Montréal

514-270-3566

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H À 21 H

www.popularaudi.com | www.audi.ca

Maintenant ou Jamais!

Courez la chance de gagner l'une des 10 paires de billets pour le

NOUVEAU SPECTACLE de **Jean-Marc CHAPUT**

Le 14 mars 2009 au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts

Pour participer : cyberpresse.ca/jeanmarcchaput

Aucun achat requis. Valeur approx. des prix: 1 009 \$.

Règlement: cyberpresse.ca/jeanmarcchaput 1701907A

LA PRESSE

Menace protectionniste du plan de relance américain

Blitz d'Ottawa auprès de Washington

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper affirme qu'il met les bouches doubles afin de convaincre le Congrès américain d'abandonner les velléités protectionnistes du plan de relance économique de 820 milliards de dollars US avant la visite officielle du nouveau président Barack Obama au pays le 19 février.

Le ministre du Commerce international, Stockwell Day, a affirmé hier que le gouvernement accentue les pressions pour qu'une clause du plan de relance soit modifiée. Si cette clause dite *Buy American* demeure inchangée, elle risque de faire perdre des milliers d'emplois au Canada et provoquer une montée du protectionnisme sur la planète.

Cette clause, qui est décriée non seulement au Canada mais aussi en Europe et en Asie, interdirait l'achat d'acier étranger pour des projets financés dans le cadre du plan de relance économique. Ce plan a été adopté la semaine dernière par la Chambre des représentants et est présentement à l'étude au Sénat.

Au Québec, quelque 2000 emplois pourraient être menacés par cette clause, selon une coalition d'entreprises qui transforment l'acier. Le Canada exporte 40% de son acier aux États-Unis.

Devant la levée de boucliers, la Maison-Blanche a indiqué vendredi dernier que la nouvelle administration comptait «réexaminer» cette clause qui violerait, selon les autorités canadiennes, l'Accord de libre-échange nord-américain et les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

En fin de semaine, le ministre Day a profité du Forum économique mondial à Davos pour expliquer de vive voix les doléances du Canada à son homologue américain Peter Allgeier. De retour au pays, le ministre Day s'est dit «modérément encouragé» hier matin devant la possibilité de

voir la nouvelle administration américaine changer son fusil d'épaule.

Aux Communes en après-midi, M. Day a affirmé que le gouvernement exerce des pressions auprès des dirigeants américains pour retirer cette clause du plan de relance avant la visite du président Obama.

«C'est exactement notre but d'avoir possiblement une solution avant que le président arrive ici au Canada. Je ne sais pas si c'est possible, mais c'est notre objectif», a affirmé M. Day en réponse à une question du chef du Bloc québécois Gilles Duceppe.

« C'est notre but d'avoir possiblement une solution avant que le président arrive ici au Canada. Je ne sais pas si c'est possible, mais c'est notre objectif. »

Les demandes du gouvernement canadien ont obtenu un appui important à Washington hier. Le chef de la minorité républicaine au Sénat américain, Mitch McConnell, s'est en effet prononcé contre la clause controversée.

«Je ne pense pas qu'il faille utiliser un projet censé être opportun, temporaire et ciblé pour déclencher des guerres commerciales au moment où le monde entier est aux prises avec un retournement économique», a déclaré M. McConnell au cours d'une conférence de presse.

«Je pense que c'est une mauvaise idée d'inclure cette mesure dans un tel projet de loi qui est censé relancer l'économie», a ajouté M. McConnell.

Les républicains détiennent 41 sièges sur 100 au Sénat, soit une minorité de blocage qui leur permet de retarder

indéfiniment les projets de l'administration.

Le projet de plan de relance qui est présentement à l'étude au Sénat va plus loin que la version adoptée par la Chambre des représentants. En effet, il étend à tous les produits industriels la clause protectionniste réservée par les représentants aux seuls produits métallurgiques.

Même si le ministre Day affirme qu'il fait tout pour régler ce dossier rapidement, le Parti libéral estime que le gouvernement Harper a tardé à réagir et qu'il devrait maintenant augmenter la pression sur Washington. Le critique libéral aux affaires étrangères, Bob Rae, a affirmé que le Canada devrait lancer une campagne auprès des élus au Congrès pour les convaincre de biffer cette clause protectionniste.

«Je crois qu'ils ont attendu trop longtemps. Maintenant, c'est au Sénat et c'est clair que ça va très rapidement aux États-Unis. Et c'est aussi clair que les chefs politiques aux États-Unis ne semblent pas tout à fait comprendre le fait que ce n'est pas seulement un problème américain, mais que c'est un problème pour tout le monde. Nous sommes le partenaire économique le plus important des États-Unis en ce qui concerne le commerce. Alors, c'est essentiel de mettre tout l'effort politique que nous pouvons maintenant», a dit M. Rae.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a affirmé hier que les craintes de l'industrie sidérurgique sont «justifiées».

«Je pense que c'est responsable d'être inquiet de ce qui se passe aux États-Unis actuellement. (...) Il faut absolument être très vigilant. Il faut suivre ce qui se passe aux États-Unis, surtout dans la foulée d'une élection américaine où le prési-

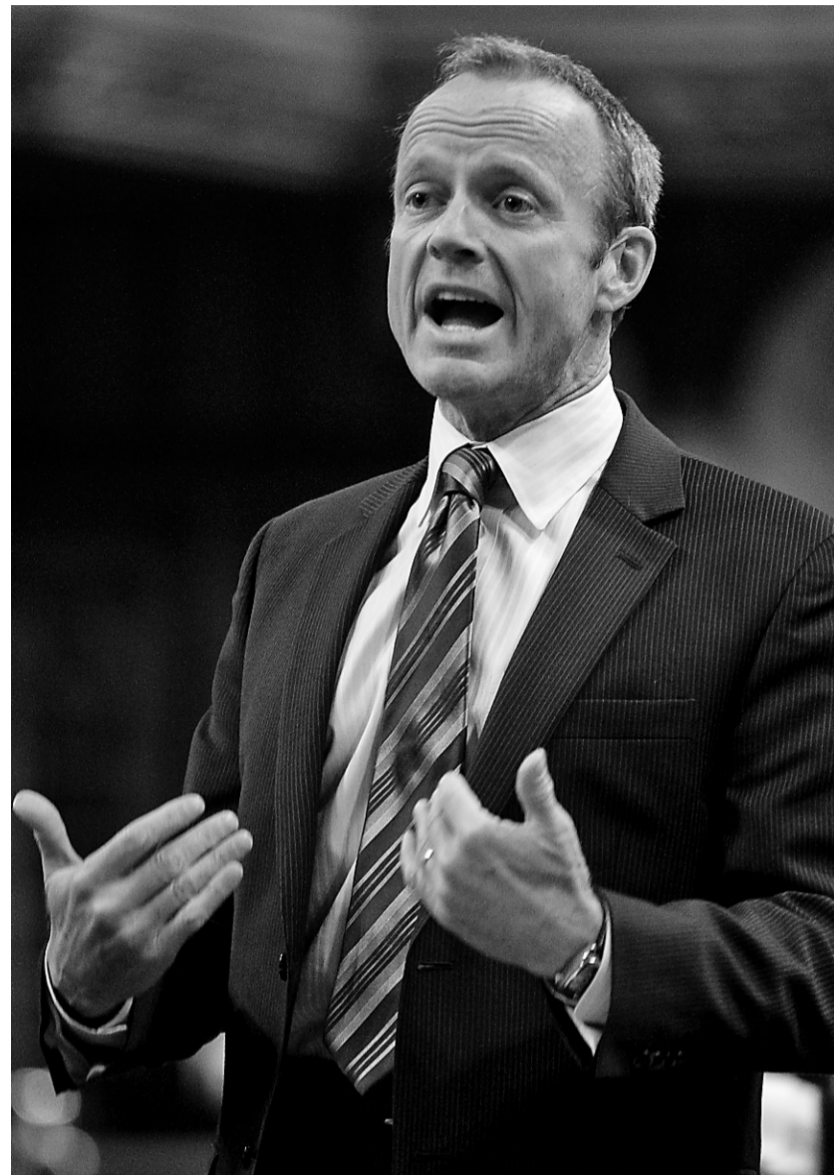


PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre du Commerce international, Stockwell Day, a affirmé hier, aux Communes, que le gouvernement accentue les pressions auprès de Washington pour que la clause protectionniste, dite *Buy American*, soit retirée du plan de relance américain.

dent actuel, M. Obama, a manifesté sa volonté de renégocier les accords commerciaux. Il faut être vigilant. C'est notre intérêt qui nous amène là», a dit M. Charest, de passage à Paris.

Selon M. Charest, cette affaire représente une raison de plus

pour faire avancer le projet de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. «Ça va nous permettre de mieux résister aux tentations protectionnistes que nous voyons aux États-Unis, ou ailleurs.»

Avec Tommy Chouinard et AFP

Les troupes de Harper ont récolté plus de 21 millions en 2008

Les conservateurs nagent dans l'argent

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Parti conservateur a amassé une somme record d'argent en 2008, laissant loin derrière lui des adversaires qui peinent à s'adapter aux changements de règles du financement politique fédéral.

Les troupes de Stephen Harper ont récolté pas moins de 21,2 millions l'année dernière, soit près de quatre fois plus d'argent que le Parti libéral et le NPD, qui ont respectivement recueilli 5,9 et 5,5 millions en 2008.

Le PC a ainsi battu son propre record de 2006, année de son arrivée au pouvoir, soit 18,6 millions. C'est aussi un record tous partis politiques fédéraux confondus depuis 1990, année des plus anciens rapports annuels publiés sur le site internet d'Élections Canada.

En 2000, année faste en politique fédérale, le Parti libéral avait récolté 20 millions et l'Alliance réformatrice conservatrice canadienne, l'ancêtre de

l'actuel Parti conservateur, 19,5 millions.

Mais c'était avant que le gouvernement Chrétien, puis le gouvernement Harper, ne changent les règles de financement pour, d'abord, éliminer les dons des entreprises, puis limiter ceux des particuliers à un peu plus de 1000\$.

Depuis, le Parti libéral, déjà miné par le scandale des commandites et la perte du pouvoir, peine à ajuster le tir. Le Parti conservateur, à l'inverse, récolte les profits d'un mécanisme bien huilé de sollicitation personnalisée en fonction des intérêts de millions de Canadiens dont les intérêts ont été répertoriés.

Le PLC mise sur Ignatieff

Avec l'arrivée de Michael Ignatieff, le PLC espère cependant renverser la tendance. Le nouveau chef libéral a mis à la tête de sa formation un nouveau directeur, Rocco Rossi, dont le point central du mandat sera de redresser les finances du parti.

M. Rossi était président de la

Fondation des maladies du cœur de l'Ontario jusqu'à son arrivée au siège social du Parti libéral, il y a une semaine. Lors d'une conversation téléphonique, hier, il a dit avoir bon espoir de pouvoir relever ce nouveau défi.

«Il est intéressant que l'internet et les nouvelles technologies aient été une part relativement petite de ce que les conservateurs ont fait. Ils ont fait du très bon travail quant aux envois postaux traditionnels et au télémarketing. Je pense que nous avons la possibilité de les doubler avec les nouvelles technologies.»

Le nouveau directeur général compte s'inspirer de la campagne présidentielle de Barack Obama et de son utilisation de l'internet pour gonfler les effectifs du parti et soulever l'enthousiasme autour de Michael Ignatieff.

«J'ai fait mes preuves en matière de financement lorsque j'ai le bon produit, et je pense que nous avons la bonne combinaison d'ingrédients, a-t-il noté.

DROITS HUMAINS

L'ONU se penche sur le bilan canadien

LISA SCHLEIN
LA PRESSE CANADIENNE

GENÈVE — Le bilan canadien en matière des droits de la personne sera étudié cette semaine par les Nations unies.

Des représentants du gouvernement canadien se sont déplacés à Genève afin d'engager un «dialogue interactif» avec le Conseil des droits de l'homme des

Nations unies sur le point de vue d'Ottawa au sujet du respect des droits de la personne au Canada. Le sous-ministre de la Justice, John Sims, est à la tête de la délégation canadienne.

Leur présentation devrait refléter les conclusions d'un document fédéral qui dépeint de manière généralement positive la manière dont les droits sont respectés au Canada.

Résultats des tirages du 2009-02-02

Quotidienne	Triplex
3 214	03 23
4 3993	25 28 30

PANCO

01 07 13 15 22 24 26 37 38 40
42 50 53 54 56 57 61 63 65 69

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
30 AVRIL 86 TAUREAU

Extra 7808637

ACHETEZ VOTRE BILLET DES MAINTENANT

ET COUREZ LA CHANCE DE JOUER À LA TÉLÉ!
GALA LE 15 FÉVRIER

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Si vous avez plus de 75 ans
Une rente viagère avec un revenu de

9%
p.a.

distribution mensuelle

GARANTI à vie
Vous offre la tranquillité d'esprit
«Parce que vous méritez plus»

RR

LE GROUPE ROTHENBERG

Westmount Pointe Claire Rive Sud
514-934-0586 514-697-0035 450-321-0215
Le revenu est composé de l'intérêt et d'une partie du capital.
www.rothenberg.ca



PRÉUNIVERSITAIRE

Saviez-vous que...

à l'École de musique Vincent-d'Indy, on peut devenir interprète, enseignant et même chercheur ? La formation collégiale de haut niveau de Vincent-d'Indy offre tout un choix de programmes aux élèves. Après tout, ce n'est pas parce que Yannick Nézet-Séguin joue du piano qu'il ne peut pas diriger un orchestre !

Les programmes jumelés (200.11, 300.11 et 500.11) sont offerts en partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf.

Le mercredi 4 février 2009, c'est journée portes ouvertes à l'École de musique Vincent-d'Indy de 17h à 20h.



ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514-735-5261
Télécopieur: 514-735-5266
Courriel: admission@emvi.qc.ca
www.emvi.qc.ca



ÉDOUARD
MONTPETIT

POLITIQUE

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Les députés québécois appuieront le budget



Michael Ignatieff est confronté à la première division au sein de son parti depuis qu'il le dirige.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les députés libéraux du Québec à la Chambre des communes n'ont pas l'intention d'emboîter le pas à leurs collègues de Terre-Neuve-et-Labrador en votant contre un budget qui déplaît au premier ministre de leur province.

Au moins quatre députés terre-neuviens entendent faire fi de la ligne de parti qui les unit et voter contre le budget conservateur, qui, selon eux, fera mal à leur province en la privant de 1,6 milliard. La nouvelle formule de péréquation, avancée par le ministre des Finances, Jim Flaherty, leur est restée en travers de la gorge.

Confronté à cette première division depuis qu'il est à la tête du

« Nous, du Québec, on a dit qu'on nous a donné une façon de faire, et on l'appuie. »

Parti libéral du Canada (PLC), Michael Ignatieff a tenté de calmer le jeu, hier, en demandant à Stephen Harper de reporter les changements dans le calcul de péréquation qui hérissent tant ses députés.

« Je lui ai proposé d'introduire une pause dans l'application de ce changement de réglementation, et il a dit non », a indiqué M. Ignatieff

en point de presse en début de soirée.

Devant ce refus, le chef libéral a ajouté qu'il allait accueillir son caucus terre-neuvien pour le souper chez lui, dans sa résidence officielle, histoire de discuter de la question.

« Nous allons avoir un bon repas, un verre de vin, et nous allons décider ce que nous allons faire ensuite », a-t-il expliqué.

Les quatre députés de Terre-Neuve-et-Labrador ont fait savoir plus tôt qu'ils allaient suivre le conseil de leur coloré premier ministre, Danny Williams, qui a prié les députés issus de sa province, tous partis confondus, de voter contre le budget.

Au Québec, Jean Charest a lui aussi déploré plusieurs aspects du budget déposé la semaine dernière. Ses critiques quant au nouveau calcul de la péréquation et à la mise sur pied d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières ne suffiront pas cependant pour que les députés du PLC du Québec dérogent à leur tour à la ligne de parti.

Le lieutenant politique de M. Ignatieff au Québec, Denis Coderre, a indiqué qu'il croyait possible de faire avancer ces deux dossiers sans nécessairement voter contre le budget.

« Chacun a à prendre sa décision. Nous, du Québec, on a dit qu'on nous a donné une façon de faire, et on l'appuie », a-t-il noté.

Le député de Saint-Léonard-Saint-Michel, Massimo Pacetti, a quant à lui soutenu qu'un tel débat au sein d'un parti est normal. Il ne croit pas que les députés terre-neuviens feront face à d'importantes conséquences s'ils choisissent, dans ce cas précis, d'afficher leur dissidence.

« C'est normal pour le parti libéral d'avoir ces débats-là. Le fait que quelqu'un essaie de défendre les intérêts de ses citoyens, je ne pense pas qu'on puisse vraiment le sanctionner (pour ça) », a-t-il conclu.

Amendement libéral adopté

La Chambre des communes a voté hier, en début de soirée, en faveur de l'amendement libéral au budget qui oblige les conservateurs à rendre des comptes sur l'état de l'économie à trois reprises cette année. L'amendement a été adopté à 217 voix contre 84, les députés libéraux terre-neuviens se rangeant cette fois derrière leurs collègues.

Les bloquistes, dont le sous-amendement qui reprend plusieurs points de la motion adoptée par l'Assemblée nationale en janvier a été rejeté jeudi dernier, ont voté contre l'amendement libéral, tout comme les néo-démocrates.

Selon cet amendement, le parti de M. Harper devra déposer au Parlement en mars, en juin et en décembre des rapports sur l'évolution de la situation économique canadienne et l'avancement de la mise en œuvre du budget.

Ces rapports seront suivis de votes de confiance, qui, s'ils étaient perdus par M. Harper et ses troupes, provoqueraient la dissolution de la Chambre.

Le budget lui-même devrait être approuvé aujourd'hui avec l'aval des conservateurs et des libéraux.

EN BREF

Plusieurs années de déficit pour l'Ontario

L'Ontario sera « dans le rouge » au cours des prochaines années en raison de la récession et de sa lutte pour récupérer d'un déficit significatif dans le prochain budget, averti hier le premier ministre Dalton McGuinty. Certains experts prévoient que le déficit atteindra au moins 5 milliards cette année, incluant un manque à gagner de 500 millions déjà annoncé par Queen's Park à l'automne et les milliards de dollars qui ont déjà été promis pour les infrastructures et les constructeurs automobiles. M. McGuinty n'a pas confirmé cette estimation de 5 milliards, mais a laissé entendre qu'elle n'était pas farfelue. « Je crois que nous allons éponger un déficit significatif. Je ne donnerai pas de chiffres, mais nous le ferons pour les bonnes raisons », a indiqué M. McGuinty. Le premier ministre ontarien a modifié son discours au sujet de la situation économique de la province ces derniers temps, dépeignant une vision beaucoup plus sombre de la réalité. M. McGuinty a précisé qu'il voulait simplement préparer les Ontariens aux temps durs, mais les observateurs croient qu'il a préparé le terrain pour effectuer des coupes.

La Presse Canadienne

L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE INTÉGRALE D'INFINITI



3,5% de financement à l'achat sur tous les véhicules Infiniti 2009 à traction intégrale. En plus d'offres de location tout aussi inspirantes sur chacun de nos modèles.

Le coupé G37x et la berline G37x, élues parmi les 10 meilleures voitures 2009 par le magazine Car and Driver.



Coupé G37x 2009
à traction intégrale

À partir de 47 700\$

Berline G37x 2009
à traction intégrale

À partir de 41 300\$

439\$
par mois sur 36 mois

financement à la location
3,5%
comptant initial de 5890\$



Berline M35x 2009
à traction intégrale

À partir de 54 900\$



Berline G37x Coupé FX35/50 EX35 M35x/45x QX56 infiniti.ca



INFINITI

Performance inspirée™

Park Avenue Infiniti
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
450-445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin
Laval (Québec)
514-382-8550

Luciani Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514-697-5222

L'offre de location s'applique sur la berline G37x (G4XG79 AA00) à un taux de financement à la location de 3,5% pour un terme de 36 mois. Mensualités de 439\$ avec comptant initial de 5 890\$. Frais de 77\$ RDPMR, première mensualité ainsi que les frais de transport et de prélivraison de 1 825\$ requis à la signature du contrat. Aucun dépôt de garantie. Location basée sur une allocation annuelle de 24 000 km avec kilométrages additionnels de 0,155 le km (0,105 le km si une entente est conclue au début de la location). L'obligation totale de location est de 21 694\$. PDSF sur la berline G37 2009 (G4XG79 AA00) / le coupé G37 (G2XG79 AA00) / la berline M35x (A4XG79 AA00) est de 41 300\$/47 700\$/54 900\$. Transport et prélivraison de 1 825\$/1 825\$/1 850\$. Exemple de financement de base sur un PDSF de 41 300\$ pour la berline G37x (G4XG79 AA00) à 3,5% équivaut à 751,32\$ par mois pour 60 mois. Frais de financement de 3 779,14\$ pour une obligation totale de 45 079,14\$. Taxes, immatriculation, assurances, frais d'enregistrement de 77\$ RDPMR sont en sus. Les roues peuvent différer de celles qui sont illustrées. L'offre est disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, suite à l'approbation de crédit, ne peut-être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Les concessionnaires peuvent fixer leur propre prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou Infiniti.ca.

USINES DE MIRABEL ET DE SAINT-JÉRÔME

Bell Helicopter met à pied 500 travailleurs

CATHERINE HANDFIELD

La crise économique fait des victimes dans le secteur aéronautique. Bell Helicopter Textron a mis à pied hier 500 travailleurs et employés de bureau de ses usines des Laurentides. Cette mesure, qui doit être maintenue trois mois, vise à pallier les délais dans les commandes.

La direction de Bell Helicopter a annoncé la nouvelle à ses employés en fin d'après-midi, hier. Des travailleurs de l'usine de Mirabel, de l'unité de production de Saint-Jérôme et des employés de bureau sont touchés. Le quart des 2100 employés se retrouvent temporairement sans emploi.

« On a pris cette décision en réaction à la crise économique qui nous affecte présentement », a expliqué le directeur du développement des affaires de Bell Helicopter Textron Canada, Michel Legault.

Depuis quelques semaines, les clients de la multinationale retardent la livraison de leurs commandes, a indiqué M. Legault. « Nos clients, des exploitants d'hélicoptères, ont moins besoin des appareils qu'ils nous ont commandés, car leurs clients à eux ont ralenti leurs activités. »

Les exploitants d'hélicoptères font affaire avec des sociétés pétrolières, forestières, gazières, minières, etc. Des sociétés touchées de plein fouet par la crise, souligne Michel Legault.

« En tant que sociétés responsables économiquement, on doit ajuster notre capacité de production en fonction de cette réalité », a-t-il dit.

Pour le moment, Bell Helicopter prévoit que les mises à pied seront maintenues trois mois. La direction n'exclut pas la possibi-



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Pour le moment, Bell Helicopter prévoit que les mises à pied seront maintenues trois mois. La direction n'exclut pas la possibilité d'étendre cette période si la situation dans le marché des hélicoptères ne rentre pas dans l'ordre d'ici là.

lité d'étendre cette période si la situation ne rentre pas dans l'ordre d'ici là.

Cette annonce survient alors que la société a connu une année difficile l'an dernier. L'entreprise, filiale de Textron Canada, n'a livré que 167 hélicoptères commerciaux au cours de l'année 2008, alors qu'elle avait procédé

à la livraison de 181 appareils l'année précédente.

Bell Helicopter a glissé au quatrième rang des manufacturiers d'hélicoptères commerciaux, selon The Teal Group. La part de marché de Bell Helicopter ne serait que de 12%, comparativement à 25% en 2007, selon les chiffres colligés par la firme américaine.

Au début de 2008, Bell Helicopter a annoncé l'abandon de quatre modèles d'hélicoptères commerciaux pour se concentrer sur ses appareils les plus populaires. L'année d'avant, l'entreprise avait mis fin au développement du Bell 417, un appareil qui devait notamment être conçu pour être utilisé dans

des climats chauds et à haute altitude.

Avant les mises à pied d'hier, la direction avait déjà raccourci la semaine de travail la faisant passer de cinq à quatre jours pendant une durée de cinq semaines afin de faire diminuer les stocks.

Avec la collaboration de Marie Tison

Les abonnés canadiens du magazine *Time* largués

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Les abonnés de la défunte édition canadienne du magazine *Time* devront faire preuve de patience. Aucune solution n'a encore été mise en place pour remplacer leur abonnement par l'édition américaine du magazine.

L'édition canadienne de *Time* a pris fin abruptement le 29 décembre. Dans des lettres et des cartes postales adressées aux abonnés et envoyées depuis le 19 décembre, il est indiqué que, selon leur choix, ils pourront obtenir un remboursement ou prolonger leur abonnement en recevant l'édition américaine de l'hebdomadaire.

Toutefois, les préposés du ser-

vice à la clientèle ne connaissent pas la date exacte de livraison de l'édition américaine. Certains parlent de deux, d'autres de trois, d'autres encore de quatre semaines. Un préposé nous a lu une note de service interne qui révèle que l'entreprise cherche toujours

L'entreprise *Time* cherche toujours un distributeur pour prendre en main les abonnés canadiens.

un distributeur pour prendre en main les abonnés canadiens.

En attendant, certains abonnés ont reçu un remboursement sans l'avoir demandé tandis que d'autres n'ont reçu qu'une lettre qui les avisait de la fin de leur

abonnement à l'édition canadienne sans offrir de choix.

Malgré nos demandes, l'entreprise n'a pas donné de détails.

Newsweek change de vocation

Par ailleurs, l'hebdomadaire américain *Newsweek* connaît des dif-

férentes décembre que d'autres postes seront abolis s'ajoutant aux 111 déjà supprimés au printemps 2008.

L'entreprise a ajouté que les abonnés recevraient moins de magazines par année, passant de 53 à 52 numéros, et qu'elle retranchera entre 500 000 et un million d'exemplaires de ses 2,6 millions publiés chaque semaine.

Selon le *Wall Street Journal*, *Newsweek* diminuera un certain nombre de grands reportages, mais tentera de provoquer des débats avec des chroniques d'opinion. En décembre, un reportage sur les mariages gais et la religion a suscité tellement de commentaires, la plupart négatifs, que l'éditeur en chef, Tom Ascheim, a

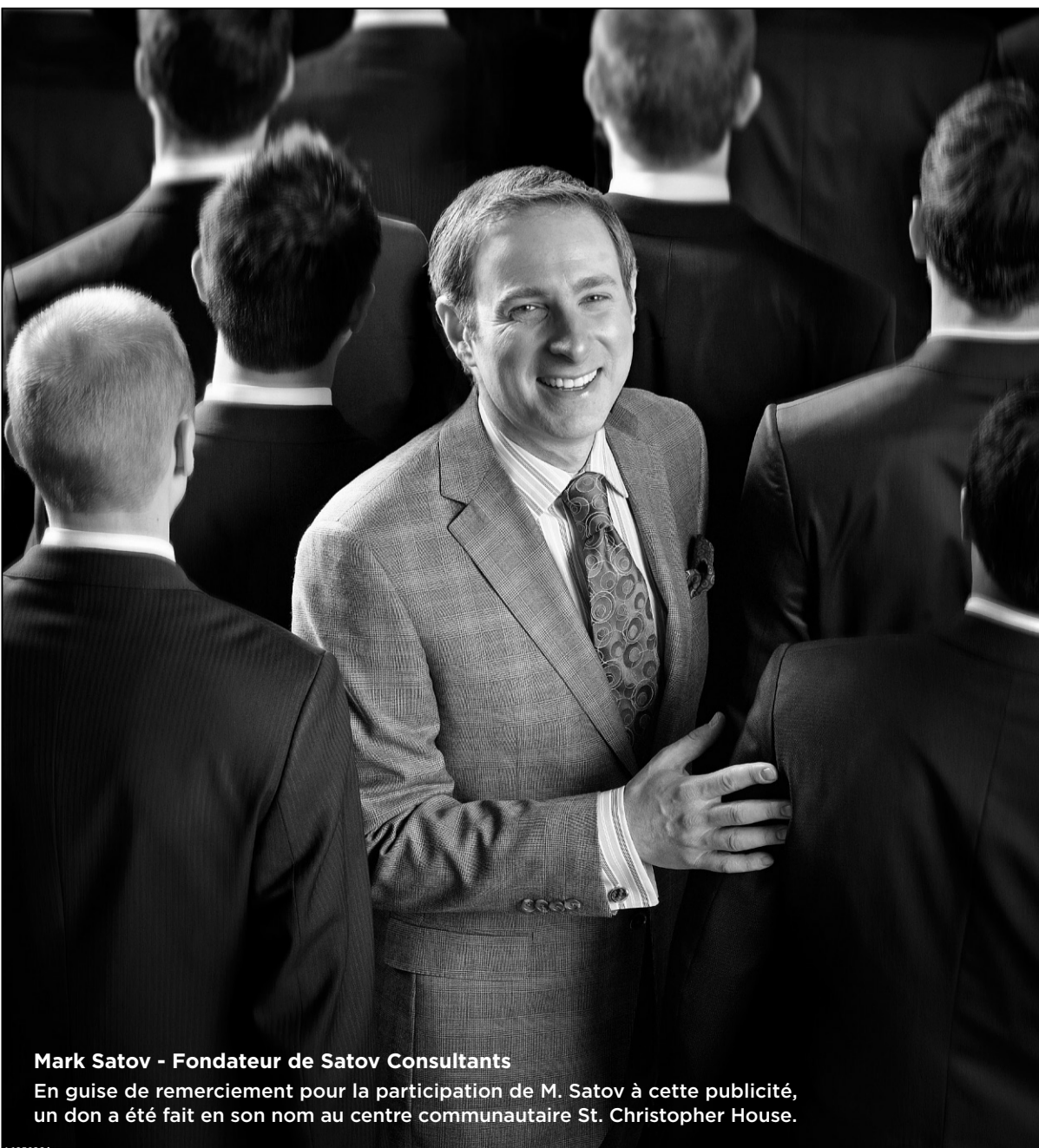
dû ouvrir un nouveau compte de courriels pour les gérer.

Ce changement de vocation de *Newsweek* devrait intéresser une catégorie d'abonnés et ainsi permettre de mieux cibler le lectorat. Ce qui pourrait attirer un certain type d'annonceurs. *Time* continue de publier une édition asiatique, une édition européenne, une édition du Pacifique Sud et une édition américaine.

Le magazine *Time* existe depuis 86 ans. *Newsweek*, depuis 75 ans.

Le magazine *Time* fait ses frais, mais *Newsweek* perd de l'argent. La publicité de *Time* a baissé de 17% depuis le début de 2009, tandis que celle de *Newsweek*, de 21%.

Avec *US News and World Report*



Mark Satov - Fondateur de Satov Consultants

En guise de remerciement pour la participation de M. Satov à cette publicité, un don a été fait en son nom au centre communautaire St. Christopher House.



DISTINGUEZ-VOUS

LE SOLDE SUR MESURE DE FÉVRIER HARRY ROSEN

Coppley

COMPLETS À COMPTER DE 795 \$

CHEMISES HABILLÉES À COMPTER DE 149,50 \$ (À L'ACHAT DE TROIS OU PLUS)

Mettant en vedette les vêtements Coppley, le Solde sur mesure de février Harry Rosen permet de vous offrir le luxe de vous distinguer. Profitez-en pour vous procurer un complet taillé expressément pour vous - selon votre style, vos préférences et le tissu choisi - sachant que non seulement il reflétera parfaitement votre personnalité, mais qu'il vous assurera de paraître à votre avantage en toute occasion. Les complets sont offerts à compter de seulement 795 \$ et les chemises habillées à partir de 149,50 \$ lorsqu'on en commande au moins trois. Vestons sport et pantalons sont également offerts à prix avantageux. La livraison est garantie en quatre semaines.

HARRY ROSEN

ACTUALITÉS

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

Le nombre d'appels a bondi en 2008

TRISTAN PÉLOQUIN

Le service de premiers répondants, mis sur pied par les pompiers montréalais en 2007, connaît une croissance explosive. En un an, le nombre d'interventions est passé de 7250 à plus de 34 000.

Selon le bilan préliminaire de 2008 dressé hier matin par le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), 23 % de ces appels d'urgence concernaient des personnes souffrant de problèmes respiratoires et 18 % concernaient des douleurs thoraciques.

Le service de premiers répondants, créé en partenariat avec Urgences-santé, vise à acheminer des pompiers rapidement vers les personnes en détresse. Leur rôle est de stabiliser les victimes, dans l'attente des ambulanciers.

Jusqu'à maintenant, quelque 1000 pompiers (sur un total de 2300) ont reçu la formation de 62 heures nécessaire pour agir comme premier répondant; ils étaient la moitié moins en 2007. Quarante-cinq des 66 casernes présentes sur le territoire montréalais offrent le service, alors qu'on en comptait 27 l'année dernière.

« Selon un bilan fait par Urgences-santé, l'implantation du service de premiers répondants a contribué à réduire le temps de réponse de 2,2 minutes pour les appels de première priorité sur le territoire montréalais », a souligné le responsable de la sécurité publique au cabinet du maire, Claude Dauphin.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Selon un bilan préliminaire, le nombre d'interventions des pompiers comme premiers répondants est passé de 7250 en 2007 à plus de 34 000 en 2008. Environ le quart de ces appels d'urgence concernait des personnes souffrant de problèmes respiratoires et 18 % concernait des douleurs thoraciques.

Le Service de sécurité incendie s'attend à ce que le nombre d'appels pour premiers répondants passe à près de 50 000 en 2009. « C'est l'objectif que nous avons fixé dès le départ », a indiqué le directeur du SIM, Serge Tremblay.

L'annonce de ce bilan provisoire s'est déroulée en présence d'un petit groupe de pompiers vêtus de chandails rouges venus faire

pression sur la Ville de Montréal pour l'embauche de nouveaux pompiers. « Avec 50 000 appels de premiers répondants, on va commencer à créer des problèmes de gestion des opérations », a soutenu le président de l'Association des pompiers de Montréal, Michel Crevier.

Pour chacun des appels de premiers répondants, les pompiers doivent dépêcher une

équipe à bord d'une autopompe, plutôt qu'à bord d'un véhicule léger. Ainsi, une fois sur les lieux, ils peuvent quitter rapidement pour un autre appel sans devoir retourner à la caserne. « Le problème, c'est qu'un jour, on va avoir un appel et les autopompes ne pourront pas arriver à temps parce qu'elles seront occupées sur des appels à gauche et à droite. Sans ces

autopompes, les autres pompiers n'ont pas le droit d'intervenir », a précisé M. Crevier.

L'Association des pompiers, en négociation en vue du renouvellement de sa convention collective échue depuis plus d'un an, estime à 500 le nombre de pompiers supplémentaires nécessaires pour assurer un service optimal.

La direction du Service de sécurité incendie ne voit cependant pas les choses de la même manière: « Malgré l'augmentation du nombre d'appels, en aucun cas un appel de premiers répondants a empêché qu'on sauve une vie », a assuré le directeur du SIM.

La Ville entend néanmoins embaucher en cours d'année quelque 137 pompiers supplémentaires et 57 « ressources spécialisées » en prévention.

81 429 appels et 17 morts

Selon les statistiques dévoilées, le SIM est également intervenu 1574 fois en 2008 pour des feux de bâtiment et près de 10 000 fois pour d'autres feux non liés à des immeubles. La valeur des dégâts sera connue au mois d'avril, lors du dévoilement du bilan final.

Ces incendies ont coûté la vie à 17 personnes – 12 hommes et cinq femmes – un bilan qui se situe dans la moyenne annuelle des dernières années. « Dans plus de 80 % des cas, ces décès auraient pu être évités si des avertisseurs de fumée avaient été installés », a affirmé M. Tremblay.

Au total, en comptant les interventions de premiers répondants, les pompiers ont répondu à 81 429 appels pendant l'année.

Plateau-Mont-Royal Taxe sur les appartements touristiques

Le maire accusé d'immobilisme

ÉRIC CLÉMENT

Des propriétaires de résidences de tourisme de Montréal ont condamné, hier soir, lors de la réunion du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, « l'immobilisme de l'administration du maire Gérald Tremblay », alors qu'ils essaient de faire annuler depuis octobre les surtaxes dont ils ont fait l'objet.

L'Association des résidences de tourisme du Québec (ARTQ)

estime que l'administration « outrepassa son pouvoir de taxation » en s'en prenant à de petits propriétaires offrant en location à des touristes des appartements meublés dans des quartiers résidentiels.

Sans avertissement, une trentaine de ces propriétaires se sont vus taxés, en octobre, pour les années 2007 et 2008. Une dizaine d'entre eux ont dû cesser cette activité à cause de l'ampleur de la taxe.

Outrés, ils ont fait appel à l'ombudsman de Montréal qui a ouvert une enquête « sur la légèreté avec laquelle l'administration Tremblay traite ses citoyens », a expliqué hier un membre de l'ARTQ, André Amzallag, qui a reçu une taxe de 5000 \$ pour l'appartement qu'il a loué en 2007 et 2008.

« Ce que vous nous dites ce soir, c'est qu'on devrait travailler au noir », a dit Sandrine Rhodius, autre membre de l'ARTQ qui a dû cesser la location de trois appartements

meublés dans sa maison historique du centre-ville après avoir reçu un avis d'imposition de 18 000 \$.

Ces propriétaires estiment qu'il y a un « drôle de hasard » entre le fait que l'administration municipale ait envoyé ces avis alors que l'industrie hôtelière offre de plus en plus d'appartements, en plus des chambres d'hôtel.

La mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopulos, membre de l'administration Tremblay et du comité exécutif de la Ville, n'a pas pris position dans le dossier, conseillant aux demandeurs de s'adresser à la ville centre. Elle a ajouté toutefois qu'elle en parlerait à Sammy Forcillo, le conseiller responsable des finances à la Ville.

Richard Bergeron, chef de Projet Montréal et conseiller du Plateau, a

dit être « choqué » et demande à la Ville de rembourser ces taxes. « Les petits gîtes touristiques renforcent le caractère convivial de Montréal tout en diversifiant l'offre d'hébergement disponible », a-t-il dit. Projet Montréal propose de maintenir l'exception tout en bénéficiant les petits gîtes touristiques depuis des années, à condition notamment que le gîte soit accrédité par le ministère du Tourisme.

« Nous sommes en train de réviser le dossier, a dit hier à La Presse Martin Tremblay, responsable de la planification au cabinet du maire Gérald Tremblay. Tous les édifices touristiques sont taxés, les hôtels comme les gîtes. Il y a un souci d'équité, mais on doit aussi appliquer la Loi sur la fiscalité foncière. »

BRANDISSONS
LE DRAPEAU
DE L'HUMOUR



MIDI MORENCY
LUN. AU VEN. 11H30 À 13H

ckoi.com
96,9 FM

Jamais si bien servi que par soi-même

Un Montréalais retraité propose que tous les citoyens participent au déneigement des trottoirs

VIOLAINE BALLIVY

Le déneigement des trottoirs ne pose plus de problème devant la maison d'Antoni Wysocki, boulevard Grand, dans le quartier Côte-des-Neiges. Ils sont toujours impeccables. À 73 ans, ce retraité a décidé de prendre les opérations en main.

Antoni Wysocki est à pied d'œuvre tous les matins à 6h15. Une pelle à la main, son chapeau de fourrure bien vissé sur la tête, il chasse le moindre flocon de neige dès qu'il se pose au sol. Il dégage minutieusement un couloir long de 100 m et large de 40 cm – la largeur minimale exacte qu'il a jugée nécessaire pour permettre aux piétons de bien circuler. Ce passage s'étend de chez lui jusqu'à l'arrêt d'autobus au coin de la rue et à travers le petit parc situé en face.

«Il faut agir au plus vite pour dégager les trottoirs parce que si on laisse la neige s'accumuler, comme c'est ce qui se passe partout ailleurs, c'est trop dur ensuite», dit-il.

Antoni Wysocki rêve que l'organisation des opérations de déneigement de la Ville de Montréal soit repensée pour favoriser les actions citoyennes comme la sienne. Il croit que la municipalité pourrait offrir une petite rémunération aux citoyens qui accepteraient de prendre en charge le déneigement d'un couloir sur une portion de trottoir déterminée.

Il mesure minutieusement depuis le début de l'année le temps qu'il consacre chaque jour à entretenir le trajet qu'il a délimité et les méthodes de travail les plus efficaces. Il compte remettre à Luis Miranda, le responsable du dossier à la Ville, un rapport détaillé à la fin de l'hiver avec une évaluation des coûts associés à son projet.

L'idée, assure-t-il, n'est pas de remplacer les services offerts par la Ville, mais de les compléter. «Disons qu'il y a place à l'amélioration et que les citoyens peuvent faire des choses concrètes pour remédier aux problèmes.»

La marmotte a vu son ombre

LA PRESSE CANADIENNE

N'en déplaît à ceux qui attendent avec impatience le printemps, l'hiver durera encore six semaines, selon les célèbres marmottes qui «prédissent» le temps qu'il fera.

À Wiarton, en Ontario, les quelque 200 personnes rassemblées près du terrier de la marmotte Willie ont poussé des grognements lorsque l'animal a vu son ombre, peu après 8h lundi, prédisant ainsi six autres longues semaines d'hiver.

En Nouvelle-Écosse, la marmotte Sam a aussi vu son ombre hier matin. L'animal s'est fait réveiller par un crieur public et des cornemuses au Subenacadie Wildlife Park, à une heure au nord d'Halifax.

L'absence d'une ombre aurait laissé présager un printemps précoce. Selon une tradition allemande, si un animal hibernant voit son ombre le 2 février, l'hiver durera six semaines de plus ; s'il n'y a pas d'ombre, le printemps sera précoce. Et selon Mac McKenzie, qui a fondé le Wiarton Willie Festival il y a 53 ans, la marmotte Willie ne se trompe jamais.

Le cousin américain de Sam et Willie, Punxsutawney Phil, a aussi prédit six semaines d'hiver de plus en sortant de son terrier sous le soleil de la Pennsylvanie. Sa prédiction a été annoncée devant des milliers de personnes rassemblées à Gobbler's Knob, à environ 100 kilomètres au nord-est de Pittsburgh.

Mais un météorologue d'Environnement Canada a souligné que six autres semaines d'hiver jusqu'à la mi-mars représenteraient pour le Canada un printemps plutôt hâtif. «La prédiction d'un hiver qui est loin d'être terminé ne devrait pas être une surprise. Il y a seulement quelques régions du pays qui peuvent ressentir dès la mi-mars de véritables conditions printanières», a soutenu Geoff Coulson, faisant référence à la ville de Vancouver et à la côte Ouest.

Par ailleurs, la marmotte de Staten Island, baptisée Charles G. Hogg, s'est illustrée en mordant la main du maire de New York, Michael Bloomberg. On a toutefois assuré au maire que sa blessure ne posait pas de risque de rage.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

À 73 ans, M. Antoni Wysocki, est à pied d'œuvre tous les matins à 6h15 pour dégager le moindre flocon de neige et compléter les services de la Ville.

POUR FAIRE DES PLACEMENTS, VOUS ÊTES AU BON ENDROIT.

LE NOM LE DIT. ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC.

Découvrez nos produits d'épargne et de retraite:

- Obligations à taux progressif • Obligations à taux fixe • Obligations à escompte • Obligations Sécuri+ • Obligations boursières
- Obligations d'épargne • Épargne Flexi-Plus • Plan Épargne Périodique par prélèvements

BONI
DE
1%

la première année
pour les nouveaux
fonds REER

- + Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

VOTRE
REER
GARANTI
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec



ACTUALITÉS

CYBERPRESSE

QUIZ

La semaine a été chargée en actualité sportive. Qu'en avez-vous retenu? Testez-vous sur cyberpresse.ca/quizsports

Mike Komisarek



PHOTO-BULLE

À voir, notre photo-bulle du Carnaval de Québec sur cyberpresse.ca/carnaval

DVD

Lisez nos critiques des sorties DVD de la semaine sur moncinema.ca/dvd

NOS BLOGUES

MALI ILSE PAQUIN
Londres paralysé

Voici ma cour aujourd'hui. Comme vous pouvez le voir, il est tombé une quinzaine de centimètres de neige et il neige toujours. Du jamais vu en 18 ans.
Lisez la suite sur cyberpresse.ca/paquin

COURSES DE CHEVAUX

Québec reconnaît la précarité de l'industrie

ANDRÉ NOËL

Il n'y aura plus de courses de chevaux nulle part au Québec si le gouvernement n'intervient pas pour sauver Attractions hippiques, la firme du sénateur libéral Paul Massicotte, a déclaré hier une représentante de la ministre des Finances, dans une salle du palais de justice de Montréal remplie d'hommes de chevaux en colère.

Une des mesures consiste à construire une salle de paris pourvue de 300 appareils de loterie vidéo (ALV) sur les terrains de l'hippodrome de Montréal, lequel sera fermé, a confirmé Suzanne Lévesque, sous-ministre adjointe aux sociétés d'État. M^{me} Lévesque a dit qu'elle savait que des groupes communautaires se préparaient déjà à s'opposer à cette salle de jeu, qu'elle refuse cependant de qualifier de casino.

La sous-ministre a témoigné devant la juge Chantal Corriveau, de la Cour supérieure. La firme de M. Massicotte, qui gère les quatre hippodromes du Québec depuis 2006, s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers en juin 2008. Elle demande au tribunal de prolonger cette protection jusqu'au 6 avril.

Doutes

Les hommes de chevaux sont venus si nombreux à l'audience qu'il a fallu déménager celle-ci dans une grande salle de l'ancien palais de justice. Leurs avocats ont mis en doute la sagesse du plan de relance que négocient le ministère des Finances et Attractions hippiques. Ils doutent aussi qu'il puisse être conclu en deux mois.

L'hippodrome de Montréal est le seul au Québec qui soit doté d'une piste de 7/8^e de mille répondant aux normes des grandes pistes nord-américaines, a expliqué un des avocats, M^c Daniel des Aulniers. «Si cet hippodrome ferme, êtes-vous



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

L'hippodrome de Montréal est le seul au Québec qui soit doté d'une piste de 7/8^e de mille répondant aux normes des grandes pistes nord-américaines.

consciente que ce sera la fin de l'élevage de chevaux de courses québécois?» a-t-il demandé à la sous-ministre.

«Si on n'intervient pas pour Attractions hippiques, il n'y aura plus de courses nulle part au Québec, a répondu M^{me} Lévesque. Il n'y aura plus d'emplois du tout

Les hommes de chevaux sont venus si nombreux à l'audience qu'il a fallu déménager celle-ci dans une grande salle de l'ancien palais de justice.

dans l'industrie. Nous essayons de modifier l'entente pour que l'industrie puisse se maintenir.» «Il n'y a pas de plan B, pas d'autre solution?» a demandé M^c des Aulniers. «Absolument pas», a martelé M^{me} Lévesque.

Le contrat de privatisation des hippodromes, signé il y a un peu plus de deux ans, prévoyait déjà

la fermeture de l'hippodrome de Montréal, mais celui-ci devait déménager dans la couronne nord de la métropole et être doté de 1300 ALV. Attractions hippiques n'a pu convaincre aucune municipalité de l'accueillir. Les revenus de ses 800 ALV, répartis à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Gatineau, ont été

jugent très insuffisant. En même temps, le gouvernement prendrait plusieurs mesures pour aider Attractions hippiques. Des mesures se chiffrent à environ 28 millions par année, ou 700 millions pendant les 25 ans du contrat.

Attractions hippiques n'aurait plus que 3 des 12 millions de

à Montréal, sur des terrains que lui vendrait ou que lui louerait le gouvernement.

À ce sujet, le contrôleur d'Attractions hippiques, Yves Vincent, de RSM Richter, a dit que la salle de paris serait construite près du Wal-Mart, au coût d'environ 15 millions (en incluant l'achat ou la

location du terrain par bail emphytéotique). Le reste du terrain sera vendu pour un développement résidentiel, avec une vocation sociale, a-t-il appris.

La salle de paris et ses 300 ALV se trouveront donc à proximité d'habitations à loyer modique? s'est étonné un des avocats des hommes à chevaux. «Des commerces pourraient faire tampon», a répondu M. Vincent. La cause se poursuit aujourd'hui, avec le témoignage bien attendu du sénateur Paul Massicotte.

Procès de Saïd Namouh

Terrorisme ou liberté d'expression?

CHRISTIANE DESJARDINS

Saïd Namouh est-il un terroriste actif qui planifiait de faire exploser un engin quelque part dans le monde comme le prétend le ministre public, ou s'est-il exprimé librement comme la Charte des droits et libertés le permet?

Voilà une des grandes questions que le juge Claude Leblond devra trancher au procès de Namouh, qui a commencé hier au palais de justice de Montréal. Ce Marocain d'origine, qui a obtenu sa résidence permanente en 2003 après avoir épousé une Québécoise, est accusé de complot à l'engin explosif, de participation aux activités d'un groupe terroriste, de facilitation d'une activité terroriste et d'extorsion en association avec un groupe terroriste.

En fait, la Couronne prétend qu'il est membre du Global Islamic Media Front. Même s'il n'est pas sur la liste des organisations terroristes, le GIMF participe directement et encourage les activités terroristes, affirme le ministère public. Namouh aurait relayé, traduit ou mis en ligne du matériel relié au terrorisme.

Les crimes reprochés se seraient produits entre novembre 2006 et septembre 2007, alors que Namouh résidait dans la région de Maskinongé et Trois-Rivières. Après son arrestation, il avait d'ailleurs été surnommé le «terroriste de Maskinongé». L'homme de 35 ans est tombé dans les filets d'une enquête internationale qui a pris sa source en Autriche.

La preuve retenue contre Namouh repose en grande partie

sur du matériel informatique, soit des conversations *voice over IP* (communications verbales transmises sur l'internet), des séances de clavardage et des discussions sur le forum Khidemat. Utilisant le plus souvent le pseudonyme de Ashraf, il a participé à ce forum 1075 fois à titre de modérateur et 1275 fois comme directeur entre septembre 2006 et septembre 2007.

Son coconspirateur allégué en Autriche, Mohamed Mahmoud, utilisait différents surnoms. Par ailleurs, dans les trois mois précédant son arrestation, Namouh a reçu différentes sommes d'argent (environ 7000\$), en provenance de l'Autriche et de l'Arabie Saoudite.

Connaissances en informatique

Lors de son résumé de la preuve, hier, le procureur de la Couronne

Dominique Dudemaine a signalé que la défense admet les événements. «Le cœur du débat est de déterminer s'il s'agit d'actes terroristes. La défense va plaider la liberté d'expression», a dit M^c Dudemaine.

M^c René Duval, qui représente Namouh, s'est dit content que le procès débute, parce que son client va enfin «voir la lumière au bout du tunnel». C'est un expert en crimes technologiques de la GRC, Mike Sforza, qui a pris la barre comme premier témoin, hier. Il accompagnait les policiers au moment de l'arrestation de Namouh, en septembre 2007, et a disséqué l'ordinateur de l'accusé. Namouh avait apparemment de grandes connaissances en informatique.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

EN BREF

Un portier sauvé par son gilet pare-balles

Un portier d'un bar de la rue Saint-Denis a été atteint par un projectile d'arme à feu à la sortie des bars, dans la nuit de dimanche à hier. L'agression est survenue vers 3h du matin, devant le club Pearl, situé entre les rues Ontario et Sherbrooke. Le portier de 37 ans, qui venait de terminer son quart de travail, a été atteint à la poitrine, mais la balle s'est logée dans son gilet pare-balles. «Les blessures ont été beaucoup moins graves qu'elles pourraient l'être», a indiqué Olivier Lapointe, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal. L'homme a pu quitter l'hôpital hier matin. La police de Montréal, qui est à la recherche de trois individus qui ont fui à bord d'une voiture, a interrogé un homme de 24 ans en après-midi. Ce dernier a toutefois été relâché en fin soirée, faute de preuves. — Catherine Handfield

Ex-directeur d'hôpital accusé de crimes sexuels

Un ancien directeur d'hôpital a été arrêté samedi soir à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et accusé de crimes sexuels sur des mineures. Joaquin Bastida, âgé de 66 ans, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt. Bastida a été directeur général de l'hôpital Christ-Roi, à Nicolet, de 1975 à 1986, ainsi que de l'hôpital Sainte-Croix, à Drummondville, jusqu'en 1997. Il a également dirigé le centre communautaire Drummondville-Sud, ainsi qu'une garderie privée subventionnée. Il fait face à sept chefs d'accusation — attentat à la pudeur et tentative de viol. Les gestes seraient survenus entre 1969 et 1981, sur quatre présumées victimes âgées entre 7 et 17 ans. — Le Nouvelliste

LA PRESSE CANADIENNE

Deux groupes de défense du fait français adopteront des moyens de pression pour appuyer un avocat qui s'est vu refuser une audience en français, à Montréal, devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

L'avocat Stéphane Handfield, qui représente un Cubain qui veut immigrer au Canada, donc qui parle espagnol, affirme que son client appuie sa requête d'obtenir une audience en français. Son client comprend un peu le français et l'anglais, mais il vou-

drait que son avocat puisse plaider dans le cadre d'une audience dans sa langue maternelle et que lui ait accès à un interprète espagnol.

Les audiences n'ont pas encore débuté, mais la documentation a jusqu'ici été rédigée en anglais. Le client cubain avait un autre avocat auparavant, c'est pourquoi la Commission exige que les parties continuent la cause en anglais. Le commissaire qui préside est lui aussi francophone, selon M^c Handfield.

La première journée d'audience aura lieu le 10 février et, à

cette occasion, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le Mouvement Montréal français manifesteront pour appuyer l'avocat.

En conférence de presse, hier à Montréal, M^c Handfield a affirmé qu'il pourrait se rendre en Cour fédérale pour faire valoir son droit d'avoir une audience devant le tribunal dans l'une des deux langues officielles du Canada.

M^c Handfield fait valoir que les règles à l'immigration, stipulent qu'un résident permanent ou un étranger «peut demander à la section de changer la langue des

procédures pour le français ou l'anglais» s'il le fait par écrit, ce qui a été fait, et «au moins cinq jours avant l'audience», ce qui a été fait le 2 décembre.

La correspondance entre les parties, et remise à la presse, indique que la Commission du statut de réfugié a refusé dès le 3 décembre que la cause se déroule en français. «Quant à la langue de l'audience, cette dernière demeure la même, à savoir l'anglais. Le dossier de votre client a toujours procédé en anglais et il n'a jamais demandé d'interprète espagnol», écrit la Commission.

Un ex-avocat des Hells fait appel à l'aide juridique

CLAUDE SAVARY
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — L'ex-avocat des Hells Angels de Trois-Rivières, Roger Bellemare, entend faire appel à l'aide juridique pour payer les coûts de son procès. Accusé de complot pour trafic de cocaïne et de trafic de cocaïne, il a présenté une demande il y a une quinzaine de jours et il est toujours en attente d'une réponse.

C'est ce qu'il a révélé, hier, devant le juge Claude C. Gagnon de la Cour supérieure, à Trois-Rivières, en annonçant du même coup que M^e Marc Labelle serait alors son nouvel avocat. En fait, la prise en charge du dossier par cet avocat est conditionnelle à la décision de l'aide juridique. L'ancien criminaliste était représenté jusqu'à récemment par M^e Jacques Larochelle.

Roger Bellemare, dont le train de vie en impressionnait plus d'un avant sa mise en accusation, doit démontrer qu'il a des revenus inférieurs à 12 149\$ (pour une personne seule) ou à 16 591\$ (pour un adulte et deux enfants). S'il verse une contribution variant entre 100\$ et 800\$, son seuil d'admissibilité peut alors être porté à 23 641\$. En dernier recours, s'il essuie un refus, il pourra toujours s'adresser à un juge de la Cour supérieure pour qu'il ordonne que ses frais de procès soient assumés par l'État, comme l'a demandé Vincent Lacroix dans le dossier Norbourg. M^e Bellemare fait l'objet d'une radiation comme avocat jusqu'au 23 juin 2013.

La présence en cour de l'ancien criminaliste n'était pas prévue, hier. Le tribunal attendait plutôt M^e Labelle, mais vérification faite auprès de ce dernier à Montréal, il a été mentionné que M^e Labelle n'accepterait le dossier que si l'aide juridique assumait les frais du procès. Le juge Gagnon a alors choisi de dénouer l'imbroglio en demandant qu'on joigne Roger Bellemare. Ce dernier s'est présenté devant le juge en fin de matinée, d'une part pour dire que son avocat et lui étaient d'avis que le dossier avait été fixé au 6 février et, d'autre part, pour expliquer sa demande d'aide juridique. À la sortie de la salle d'audience, Roger Bellemare s'est empressé de quitter le palais de justice en refusant de parler aux journalistes.

Pour sa part, M^e Nicolas Poulin, le procureur de la poursuite dans cette cause, s'est refusé à tout commentaire. Il n'a pas voulu préciser si la requête en changement de venue (transfert du procès dans un autre district) avait été abandonnée par la défense. C'est un secret de Polichinelle que Roger Bellemare souhaiterait que son procès s'instruise à Montréal.

Une fillette écrasée par son père

LE QUOTIDIEN

Une fillette de trois ans et demi a succombé à ses blessures après avoir été happée par le véhicule de ses parents après une fête d'enfants, dimanche dernier aux alentours de 19h, à Jonquière.

Selon les informations obtenues par *Le Quotidien*, le père de la victime aurait installé son plus jeune enfant dans la voiture, alors que la mère et les deux autres enfants du couple avaient décidé de se rendre à pied à leur résidence, qui se trouve à proximité des lieux de l'accident.

L'enquête déterminera les circonstances exactes de l'accident, mais étant donné la cause accidentelle et l'ampleur du drame, les enquêteurs préfèrent donner un temps de répit à la famille avant de poursuivre l'enquête, explique Jean Boily, porte-parole de la sûreté municipale.

«Nous voulons laisser le temps à la famille de faire leur deuil avant de les interroger. Il n'y a pas de responsabilité criminelle, donc rien ne presse. C'est difficile pour les intervenants et surtout pour les parents et leur entourage, alors nous voulons leur donner du temps», a indiqué Jean Boily.

EN BREF

Incendiaire des Hells: non responsable!

Steve Carbonneau, l'instigateur présumé de l'incendie du bunker des Hells Angels, à Sorel, vivait un épisode psychotique et ne savait pas distinguer le bien du mal lors du crime survenu le 19 octobre dernier. C'est du moins l'opinion

du psychiatre Jacques Talbot, qui a soumis Carbonneau à une expertise à l'Institut Philippe-Pinel. L'accusé avait déjà vécu des problèmes psychiatriques dans le passé. Lors des événements, des éléments paranoïdes faussaient sa prise sur la réalité, son jugement était grossièrement perturbé, et il avait un sentiment d'invulnérabilité. Carbonneau sera de retour devant le tribunal le 18 mars prochain, pour la suite des événements.

Affaire Maple Leaf: décision en mars

L'audition pour faire approuver le règlement du recours collectif contre Maple Leaf aura lieu le 20 mars prochain devant la Cour supérieure du Québec. En décembre dernier, Option consommateurs et Maple Leaf ont conclu une entente d'indemnisation des personnes qui ont consommé des produits Maple Leaf contaminés

à la *Listeria* entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2008. Si le règlement est approuvé par la Cour, Maple Leaf versera une somme de 25 millions de dollars aux consommateurs — ou à leurs familles — qui ont subi des dommages physiques ou psychologiques, en fonction de la gravité des symptômes (les consommateurs qui rempliront une demande de réclamation recevront une compensation allant de 750\$ à 120 000\$). — La Presse

Offrez-vous la tranquillité d'esprit



Venez nous voir pour votre Évaluation personnelle TD et obtenez les conseils de retraite dont vous avez besoin.

Grâce à nos judicieux conseils, vous aurez la confiance voulue pour veiller à ce que vos objectifs de placement et votre plan de retraite restent sur la bonne voie. Nous vous offrons des conseils à tous les égards, des cotisations RER aux techniques d'épargne. Visitez une succursale et obtenez les conseils dont vous avez besoin pour assurer votre tranquillité d'esprit. La date limite de cotisation des RER est fixée au 2 mars.

Passez dans une succursale dès aujourd'hui pour votre Évaluation personnelle TD.

1-888-838-3026 • www.tdretraite.com/tdrer



MONDE



PHOTO REUTERS

Hier, jour de l'Indépendance du Sri Lanka, l'armée du pays a défilé dans les rues de la capitale, Colombo.

SRI LANKA

La guerre de la désinformation



LAURA-JULIE PERREAULT

ANALYSE

Affirmant que l'armée est tout près de déloger les Tigres tamouls de leurs dernières positions, le gouvernement du Sri Lanka a exhorté, hier, les civils qui se trouvent dans la zone de combat à se réfugier dans une zone «sécurisée».

Cet ultimatum en a laissé plusieurs pantois: le même gouvernement maintient depuis des semaines que ces 250 000 personnes sont prises en otages par les rebelles séparatistes.

Depuis que les combats entre l'armée sri-lankaise et les Tigres de libération de l'Eelam tamouls se sont intensifiés au cours des dernières semaines, il ne se passe pas une journée sans que des informations contradictoires soient diffusées par le gouvernement de Colombo ou par la guérilla qui se bat depuis 25 ans pour l'indépendance de la minorité tamoule dans le nord-est du pays.

La journée d'hier a d'ailleurs été particulièrement marquée par les doubles discours. Un hôpital qui se trouve à Putukkudiyiruppu, au cœur de la région du Vanni où se dérou-

lent les combats, a été atteint de plusieurs tirs d'artillerie dimanche. Au moins neuf personnes sont mortes et des dizaines d'autres ont été blessées.

Qui est responsable? Les Tigres tamouls et le gouvernement se renvoient la balle pendant que le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), furieux, rappelle qu'un tel attentat viole le droit international.

Trou noir d'information

Difficile de départager le vrai du faux dans cette affaire. Aucun journaliste n'est autorisé à travailler dans le Vanni. La zone de combat ainsi que le camp de réfugiés gouvernemental de Vavuniya sont hors de portée pour la presse locale et internationale depuis septembre dernier. Hormis le CICR, qui respecte son credo de neutralité, aucune organisation internationale ne peut oeuvrer dans la région.

Hier, le gouvernement sri-lankais a fait monter d'un cran sa tentative de museler toute dissidence. Un ministre a menacé d'expulser les diplomates, les journalistes et les organisations humanitaires jugés favorables aux Tigres tamouls.

Du jamais vu, selon un expert du Sri Lanka. «C'est la première fois depuis l'élection de Mahinda Rajapakse en 2005 que l'on voit une telle volonté de la part du gouvernement d'empêcher la circulation de l'information», soutient Éric Meyer, professeur

Sri Lanka



à l'Institut national des langues et des civilisations orientales de Paris.

Ce trou noir de l'information sert, selon lui, un but principal: empêcher les 250 000 civils tamouls qui sont témoin des combats de dénoncer les violations des droits de la personne commises par l'armée sri-lankaise, alors que cette dernière est plus près que jamais de remporter une guerre qui dure depuis 1983, tuant plus de 70 000 personnes, dont plusieurs centaines depuis le début de janvier.

«Mais cette stratégie risque de ne pas fonctionner longtemps. L'information commence à sortir et peut avoir l'effet d'un boomerang pour le gouvernement sri-lankais», ajoute M. Meyer.

Non à une trêve pour évacuer les civils

Des photos de civils en détresse et des vidéos montrant la désolation dans le Vanni ont été remises, hier, à des journalistes par des individus qui ont réussi à échapper à la guerre et au contrôle gouvernemental. Une

autre montre une famille tuée dans son sommeil par des tirs d'artillerie, une autre un hôpital surpeuplé dans lequel malades et blessés sont serrés les uns contre les autres.

Ces photos confirment les craintes des Nations unies et d'une horde d'organisations humanitaires qui, depuis une semaine, demandent une trêve aux affrontements armés pour évacuer les civils.

Le gouvernement a refusé de considérer le cessez-le-feu, en accusant les Tigres tamouls d'être les seuls responsables du sort de ces 250 000 personnes. Les rebelles avaient répliqué qu'ils ne détiennent personne, mais que bon nombre de civils tamouls préfèrent rester près des Tigres, sous les bombes, que de tomber aux mains de l'armée, contrôlée par la majorité cinghalaise bouddhiste du pays.

L'ultimatum lancé hier par le gouvernement aux mêmes civils semble indiquer que les rebelles n'avaient pas tout faux.

«Il y a des précédents dans les deux cas. À plusieurs reprises, les Tigres ont contraint des civils à les suivre dans leurs déplacements. Mais c'est aussi vraisemblable que beaucoup de gens qui sont encore dans la zone de conflit craignent les représailles du gouvernement», explique Éric Meyer.

Et de noter que la défaite pressentie des Tigres a peu de chances de mettre fin aux revendications de la minorité tamoule.

ÉLECTIONS PROVINCIALES EN IRAK

Perte d'influence des islamistes

ALEXANDRE SIROIS

On connaîtra d'ici quelques jours les résultats officiels des élections provinciales irakiennes de samedi dernier. Ce qu'on sait déjà, en revanche, c'est que le scrutin s'est déroulé sans incident majeur. L'événement a été salué tant par le premier ministre irakien Nouri al-Maliki que le président américain Barack Obama.

L'ancien envoyé spécial de la Ligue arabe en Irak, Mokhtar Lamani, n'est toutefois pas aussi enthousiaste. Ce spécialiste, actuellement chercheur invité au Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale de Waterloo, en Ontario, estime que le vote représente par-dessus tout un désaveu des politiciens au pouvoir en Irak.

Q À l'issue des élections provinciales, le premier ministre chiite d'Irak, Nouri al-Maliki, a affirmé qu'il s'agit d'une «grande victoire pour le peuple irakien». Partagez-vous son avis?

R Pas du tout. Il semble que sa liste électorale ait fait quelques progrès dans les régions du sud du pays, où il avait des problèmes. Mais est-ce que l'Irak a fait un grand gain? Non. Selon le président de la Commission centrale des élections, le taux final de participation est de 51%. Aux élections précédentes, le taux de participation était de 55,7%. À voir ces chiffres officiels, je ne peux pas dire que c'est un grand gain pour le peuple irakien.

Q Le président américain Barack Obama a dit pour sa part qu'il

s'agissait d'un «pas en avant». L'absence de violence, lors de ce scrutin, semble en effet un réel progrès.

R Il y a une évolution incontestable. Il y a moins de morts maintenant qu'il y a trois ans, c'est incontestable. Mais c'est avant tout en grande partie le résultat du fait que Bagdad est partagé en une quarantaine de cantons et qu'il est pratiquement impossible de se déplacer de l'un à l'autre. Parce que des blocs de béton armé partagent tous les quartiers. Il y a eu une division ethnique et sectaire des gens. C'est tout à fait normal que ce béton armé ait eu un impact sur la sécurité. Mais il n'y a pas de projet national commun pour la population.

Q La minorité sunnite détenait le pouvoir avant la chute de

Saddam Hussein. Depuis, elle avait boudé le processus politique. Les élections de samedi laissent croire qu'elle commence à vouloir y participer. C'est bon signe?

R Les sunnites se sont rendu compte qu'ils avaient beaucoup perdu. Selon les chiffres officiels, la région qui a voté le plus lors du scrutin est une région sunnite, le gouvernorat de Salah Ad-Din, à 65%. Bon, ce n'est pas non plus un taux de participation à 90%... Ce qu'on a aussi constaté, ce sont les pertes des islamistes. Le Parti islamique sunnite a perdu partout. C'est la liste d'Al Mutlaq – un des leaders sunnites au Parlement actuel – qui semble voir fait des gains sérieux dans les régions sunnites. Il avait appelé sa liste, Rassemblement du projet irakien national. Les citoyens

irakiens, qui se sont déplacés pour aller voter, avaient donc en tête de punir ceux qui étaient au pouvoir. Particulièrement le Conseil suprême de la révolution islamique du côté chiite et le Parti islamique du côté sunnite.

Q Est-ce que le bon déroulement des élections peut laisser pressager un retrait rapide des troupes américaines en Irak, comme l'a promis Barack Obama?

R Quelques jours avant les élections américaines, j'ai eu des rencontres à Washington avec le groupe d'Obama qui s'occupe de l'Irak. L'impression que j'ai gardée, c'est qu'ils sont sérieux quant à leur objectif de quitter l'Irak en 16 mois. Cela m'a été confirmé par toutes les déclarations entendues depuis les élections américaines.

ÉVÊQUE NÉGATIONNISTE

Le pape sommé de démissionner

D'APRÈS AFP

ROME — La polémique soulevée par la décision du pape Benoît XVI de réintégrer un évêque négationniste continue d'enfler, avec des critiques de plus en plus virulentes de la part de larges pans de l'Église catholique et de l'opinion publique internationale.

«Un pardon au goût de poison», résumait hier l'éditorialiste du quotidien italien *La Stampa*, le sociologue spécialiste de l'histoire des religions Franco Garelli pour qui, «jamais un geste de réconciliation n'aura été aussi amer».

M^{re} Richard Williamson, l'un des quatre évêques intégristes de la fraternité Saint-Pie X, dont l'excommunication a été levée par le pape le 24 janvier, a nié l'existence des chambres à gaz dans un entretien diffusé par la télévision suédoise, fin janvier.

En Allemagne, où le négationnisme est un délit passible de prison, les réactions ont été extrêmement mordantes, un éminent théologien, Hermann Häring, allant hier jusqu'à recommander au pape de démissionner.

«Il y a très clairement une perte de confiance» dans le pape, «réhabiliter un négationniste est toujours une mauvaise décision», a dit l'évêque de Hambourg, Werner Thissen, dans le *Hamburger Abendblatt*. L'évêque de Rottenburg-Stuttgart, Gebhard Fürst, a pour sa part fait état «d'incertitude, d'incompréhension et de déception» dans le *Bild* d'hier.

À Paris, le grand rabbin de France, Gilles Bernheim, a dénoncé dans une interview au *Monde* les propos «abjects» de M^{re} Williamson.

LE TOUR DU GLOBE

ROYAUME-UNI

Le lancer de la chaussure

Un manifestant a lancé une chaussure en direction du premier ministre chinois, Wen Jiabao, qui prononçait un discours à l'Université de Cambridge, au dernier jour de sa visite au Royaume-Uni. Le manifestant s'est levé et a lancé une chaussure de sport en criant: «C'est un scandale», avant d'être rapidement maîtrisé et expulsé de la salle. La chaussure est tombée à moins d'un mètre du premier ministre qui s'exprimait sur une estrade dans une salle de concert de la prestigieuse université. - AFP

ÉTATS-UNIS

Holder confirmé à la Justice

L'ancien juge fédéral Eric Holder, désigné par Barack Obama pour devenir ministre de la Justice, a été confirmé à ce poste, hier, au Sénat, 75 voix pour, 21 contre. Il est le premier Afro-Américain à accéder à cette fonction et le seul à faire partie du cabinet du président américain. Cette confirmation de la nomination d'Eric Holder permet au rêve de Martin Luther King de devenir réalité, selon le sénateur Patrick Leahy, président de la commission judiciaire. - AP

LIBYE

Kadhafi, «roi des rois»

Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, qui entend désormais se faire appeler «roi des rois traditionnels d'Afrique», a été élu à la tête de l'Union africaine pour un an, lors d'un sommet à Addis Abeba. La volonté de M. Kadhafi d'instaurer un «gouvernement de l'Union», conduisant à des «États-Unis d'Afrique», éfraie bon nombre de chefs d'État du continent. Mais ceux-ci l'ont élu essentiellement pour des questions d'équilibres régionaux. Selon la règle de l'UA, la présidence revenait cette année à l'Afrique du Nord, après l'Afrique de l'Est. - AFP

Londres paralysé par la neige

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Quinze centimètres de neige. C'est tout ce qu'il a fallu pour mettre à genoux une des grandes capitales du monde, hier. Fermetures d'aéroports et de gares, paralysie des transports en commun, embouteillages et sorties de route: Londres a été plongé dans le chaos, comme tout l'est de la Grande-Bretagne.

À l'aéroport de Heathrow, où un avion a glissé hors du tarmac, 800 vols ont été annulés. Les autobus de la ville ne se sont pas aventurés hors des garages. Neuf des onze lignes du métro étaient suspendues ou accusaient un retard.

Des milliers de voyageurs étaient coincés dans la capitale. Leanne Steele était obligée d'y passer la nuit. Son train pour Portsmouth avait été annulé, comme toutes les destinations de la gare Waterloo.

«Les autorités sont beaucoup trop prudentes, dit-elle, une cigarette à la main. Par exemple, je ne vois pas pourquoi le métro devrait être perturbé par la neige.»

Le maire de Londres a défendu la réaction des autorités, comparant un autobus sur une route enneigée à «une arme meurtrière de 12 tonnes»! «Nous n'avons pas vu autant de neige depuis 18 ans. Nous n'avons donc pas de déneigeuses et le sel de déglacage est insuffisant», a-t-il déclaré.

Comme Leanne Steele, plus de



PHOTO DARREN STAPLES, REUTERS

Cambridge, dans l'est de l'Angleterre, n'a pas été épargné par le mauvais temps, où le blanc de la neige contrastait avec le rouge des traditionnelles cabines de téléphone.

6 millions de Britanniques ont dû prendre congé du travail, selon les estimations de la Fédération des PME. Un coût exorbitant pour l'économie, évalué à 1,2 milliard de livres sterling (2 milliards de dollars canadiens).

«Cela pourrait aggraver la récession», a averti le porte-parole des petites entreprises,

Stephen Alambritis. Or, d'autres précipitations sont prévues aujourd'hui.

Malgré ces pronostics moroses, l'esprit était à la fête dans les rues de Londres. Au parc Hampstead Heath, les cris et les rires fusaient au milieu des batailles de balles de neige.

Des dizaines de jeunes et

moins jeunes glissaient à l'aide de toboggans de fortune: des pancartes routières, des bacs de recyclage et même des vieilles valises.

«C'est incroyable, dit Ana Fernandez, ingénieure de 30 ans. Même en été, les gens ne s'amusaient pas autant. Londres s'est transformé aujourd'hui.»



VIBE
2009

120\$¹ **0\$ DE COMPTANT**
AUX DEUX SEMAINES
FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS

14 805\$ à l'achat¹



Modèle GT illustré

ROULEZ

806 km

AVEC UN SEUL PLEIN (route)
ROUTE: 6,2 L/100 KM (46 mi/gal.)
VILLE: 7,8 L/100 KM (36 mi/gal.)²



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

Meilleure petite voiture
de plus de 18000\$

★★★★★
Sécurité 5 étoiles³

COMPAREZ. CONSTATEZ. PROFITEZ.

	VIBE	MATRIX
Système de communication et d'assistance OnStar ⁴	OUI	NON
Antipatinage	OUI	NON
Système Stabilitrak ^{MC} de contrôle de la stabilité	OUI	NON
Phares avant automatiques	OUI	NON
Prise de courant 115 V	OUI	NON
Garantie groupe motopropulseur	5 ans / 160 000 km	5 ans / 100 000 km
Assistance routière	5 ans / 160 000 km	3 ans / 60 000 km

Modèles de base comparés. Selon l'information disponible sur la concurrence pour 2009.

Je choisis GM

Je choisis le fabricant qui a changé



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS
160 000 KM DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
ASSISTANCE ROUTIÈRE
TRANSPORT DE COURTOISIE



OFFRESPONTIAC.CA



L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant au modèle neuf 2009 Vibe (2SL26/1SA). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicable, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. 1. Préparation incluse à l'achat de la Vibe. Transport (1325\$), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Paiements basés sur un taux bancaire moyen de 8,0% pour des termes de 72 mois selon l'information disponible dans les institutions financières autres que GMAC au moment de la publication. Les prix indiqués ne sont pas éligibles aux taux de financement réduit de GMAC, donc les clients qui optent pour un financement à un taux réduit avec GMAC verront leur taux effectif de financement augmenter. Le taux de financement peut varier selon l'historique de crédit du consommateur ou l'institution financière choisie. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. 2. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10% et une capacité de réservoir de 50L pour la Vibe avec moteur de 1,8L et boîte manuelle 5 vitesses. Les économies de carburant réelles peuvent varier selon les conditions routières, la météo et les habitudes de conduite. 3. Cote de sécurité cinq étoiles pour conducteur et passager avant lors d'essais de collision frontale. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA - www.safercar.gov). 4. Comportant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, composez le 1 800 667-8277, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez onstar.ca. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpourétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**

Guy Crevier > Président et éditeur

Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Éric Trottier > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Retour sur les Plaines



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Le projet de commémoration de la bataille des plaines d'Abraham continue de susciter la controverse. L'opposition à l'initiative de la Commission des champs de bataille nationaux est vive et répandue. Cela ne la rend pas plus justifiée. En effet, cette opposition repose sur des mythes et sur des informations incomplètes.

On ne fête pas une défaite, at-on beaucoup dit. Ce n'est pas la Commission qui a décidé de «fêter» la victoire du général Wolfe; ce sont ses critiques qui lui ont prêté cette intention. Sur son site web, l'organisme fédéral ne parle nulle part de fête. Il y est plutôt question de «ne pas oublier

L'opposition

à la commémoration de la bataille de 1759 repose sur des mythes et sur des informations incomplètes.

ces événements historiques marquants». La commémoration ne porte d'ailleurs pas seulement sur la bataille des plaines mais aussi sur celle qui a eu lieu à Sainte-Foy quelques mois plus tard, gagnée celle-là par les Français.

Une défaite? Une résolution adoptée par les militants du Bloc québécois samedi affirme que la bataille des plaines d'Abraham «explique encore aujourd'hui notre cheminement vers la souveraineté». Dans l'esprit de beaucoup de Québécois, la Nouvelle-France était destinée à devenir un état francophone indépendant en Amérique; la victoire de Wolfe serait venue saper ce rêve. Cette vision fait abstraction de ce qu'était vraiment le Canada de l'époque: une colonie pauvre, spoliée par ses gouvernants français. Une colonie marginale dont le retard démographique, économique et politique par rapport à l'Amérique anglaise s'accroissait d'année en année. «L'agriculture

languit, la population diminue», déplorait le marquis de Montcalm. Ce Montcalm qui méprisait ouvertement les miliciens canadiens à son service.

Si le bon marquis avait gagné, l'avenir du Canada français, son éventuelle indépendance n'aurait-elle pas été assurée? Rien n'est moins certain. Qu'a fait Napoléon de la Louisiane? La Guadeloupe et la Martinique, que le traité de 1763 redonnait à la France, ne sont-elles pas encore aujourd'hui, 246 ans plus tard, sous la tutelle de Paris?

Certains s'élèvent contre la reconstitution d'un événement aussi tragique qu'une guerre. On peut trouver la chose de bon ou de mauvais goût mais il n'y a pas là matière à indignation. Les reconstitutions de grandes batailles sont choses communes. La bataille de Gettysburg (1861, 50 000 morts) est recréée chaque année, tout comme celle de Waterloo (1815, 63 000 morts).

Il y a 10 ans, quelques centaines de résidents de Québec ont participé à une reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham, à l'occasion du 240^e anniversaire de l'affrontement. Le Parti québécois était alors au pouvoir mais les archives ne gardent aucune trace d'une quelconque controverse.

En 2001, le premier ministre, Bernard Landry, a participé à une cérémonie à l'occasion du déménagement des restes de Montcalm dans un nouveau mausolée. À l'issue de cet événement haut en couleur, M. Landry déclarait: «Nous commémorons une guerre qui a brutalement changé le cours de notre destin collectif et celui de tout le continent américain.» Pierre Falardeau ne s'est pourtant pas emporté contre cette commémoration de «l'acte de fondation de notre malheur».

Ce rappel des faits montre bien que la présente controverse n'a pas lieu d'être. Il n'y a pas de raison de s'élever contre la commémoration des batailles des plaines d'Abraham et de Saint-Foy, sinon à des fins politiques contemporaines. Il faut plutôt souhaiter qu'à la faveur des fouilles archéologiques, expositions, reconstitutions et colloques prévus, les Québécois auront l'occasion d'enrichir leur connaissance de l'histoire. Une histoire qu'inévitablement, chacun continuera à voir à travers son prisme politique.

FORUM@LAPRESSE.CA

La privatisation d'Hydro ne réglerait rien



Dans son étude rendue publique par Claude Garcia, l'Institut économique de Montréal remet de l'avant sa lubie qu'Hydro-Québec serait plus rentable si elle était privatisée. Plus rentable pour qui? Les quelques actionnaires assoiffés de profits? Au détriment de qui? Les clients captifs (appelés historiquement les «abonnés»)? L'étude mentionne que le dérapage des coûts associés

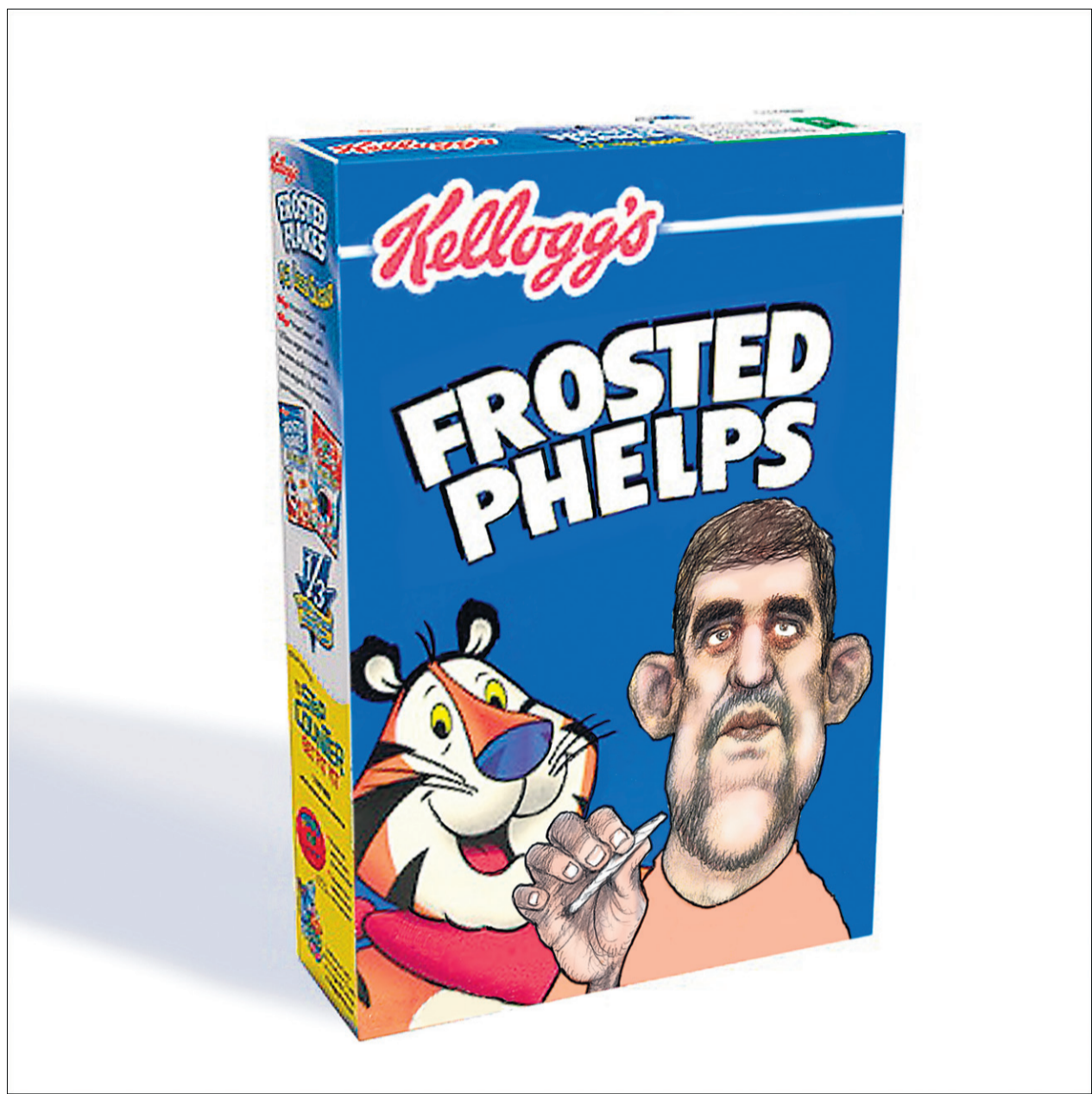
à la modernisation de son système informatique ne serait pas survenu si la société était privée et avait dû répondre à des actionnaires. Rien n'est moins sûr! Est-ce à dire que les dérapages financiers de cette envergure ne se produisent pas au privé? Le contexte économique mondial actuel nous démontre pourtant le contraire. Les principes de gouvernance et de rigueur (supposément en vigueur dans le privé) s'appliquent également à Hydro-Québec. Mais comme Hydro-Québec est un géant dans une maison de verre, dès qu'elle fait un pas, tous la regardent. Et comme il y a des sommes imposantes en jeu, certains salivent à l'idée d'en devenir actionnaire et de s'emplier les poches. La privatisation ne réglerait rien face à cette situation. L'actionnaire (le gouvernement du Québec) n'a qu'à jouer, s'il ne le fait pas déjà, un rôle accru de surveillance et rejoindre ainsi le rêve de Claude Garcia.

R. Genest, Laval

La naïveté de Claude Garcia

L'étude de Claude Garcia au sujet des débordements de coûts d'un nouveau système informatique est certes utile pour comprendre comment agit Hydro-Québec. Toutefois, les conclusions font preuve d'une naïveté surprenante quant à la proposition voulant que la société d'État privatisée n'éprouverait pas ces problèmes. Pour ce qui est du fiasco informatique, il faudrait peut-être regarder combien d'entreprises privées se sont cassé les dents dans l'implantation de solutions informatiques pour leur processus d'affaires. Le privé n'est pas la solution à tous les maux. Au niveau de la privatisation de sociétés d'État, il faudrait se souvenir des pénibles lendemains de ces opérations sous Margaret Thatcher en Grande-Bretagne. Ce pays regrette amèrement ce changement.

Sébastien Blais, Boisbriand



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

DOCUMENT

« Le refus de la division »

Voici un extrait des propos tenus hier par le président français, Nicolas Sarkozy, alors qu'il décernait le grade de commandeur de la Légion d'honneur au premier ministre du Québec, Jean Charest.

Pour ma part, je vous le dis, je l'ai dit, moi, le Québec, c'est ma famille, et le Canada, ce sont mes amis. Et franchement, j'ai adoré parler devant l'Assemblée nationale! J'ai vu des sourires, il y avait des sourires spontanés, il y avait des sourires un peu moins sourires...

Mais qu'est-ce que vous voulez! On ne se refait pas. Moi, je crois qu'il faut qu'on aime plus le Québec encore. Il faut qu'on fasse encore plus de choses et que ce qu'on fait ensemble sur les diplômes, c'est quelque chose de considérable! Il faut que ça franchisse les discours pour aller dans la réalité; il faut que notre amitié, notre appartenance familiale ne soit pas une nostalgie, soit un avenir. Mais ça ne sera pas simplement des discours, mais des réalités que des jeunes étudiants puissent voir reconnaître leurs diplômes des deux côtés, dans nos deux pays.

C'est ça, l'amitié, c'est ça, la fraternité, c'est ça, la famille. Mais pour vous aimer, je n'ai pas besoin de détester les autres. C'est quand même une idée étrange. Je ne vois pas, moi... je me suis toujours vu membre de la grande famille francophone. Mais cet attachement à notre culture, cet attachement à notre langue, cet attachement à nos liens, pourquoi devraient-ils se définir comme une opposition à qui que ce soit d'autre?

Et c'est vrai que «ni indifférence ni ingérence», qui a été la règle pendant des années, honnêtement ce n'est pas trop mon truc. Non pas qu'il faut faire de l'ingérence, bien sûr! Mais enfin! Je préfère dire aux Québécois vous êtes de ma famille ou je suis de la vôtre plutôt, que de leur dire il n'y a pas d'indifférence. Dites donc, quel amour!

Alors moi, j'ai voulu refonder ça. Ça a créé beaucoup d'inquiétude ici. On m'a dit: Tu vas donc toucher à un tabou, encore un! Eh oui. Mais quand on est sincère, pourquoi avoir peur de toucher un tabou?

Et croyez-vous, mes chers amis, que le monde, dans la crise sans précédent qu'il traverse, a besoin de division? A besoin de détestation? Et est-ce que pour prouver qu'on aime les autres, on a besoin de détester leurs voisins? Quelle étrange idée. Et est-ce que le message de la francophonie ne



PHOTO RÉMY DE LA MAUVINIÈRE, AP

Le président français Nicolas Sarkozy a plaidé en faveur de l'unité canadienne lors de la remise de la Légion d'honneur au premier ministre Jean Charest.

devrait pas être un message de rassemblement? Un message d'union? Un message d'entente? D'ouverture? De tolé-

ment, ceux qui ne comprennent pas cela, je ne crois pas qu'ils nous aiment plus encore. Je crois qu'ils n'ont pas compris, dans le message de la francophonie et dans les valeurs universelles que nous portons au Québec comme en France le refus du sectarisme. Le refus de la division. Le refus de l'enfermement sur soi-même. Le refus de cette obligation de définir son identité par opposition féroce à l'autre. Alors que si notre identité est forte, on n'a pas besoin d'être imbécile. On n'a pas besoin d'être agressif.

« Je l'ai dit, moi, le Québec, c'est ma famille, et le Canada, ce sont mes amis. »

Voilà. Et J'espère que vous avez compris que ce n'était pas dans le discours... mais que j'avais vraiment envie de vous le dire.

Mais je le dis très simple-

ment, ceux qui ne comprennent pas cela, je ne crois pas qu'ils nous aiment plus encore. Je crois qu'ils n'ont pas compris, dans le message de la francophonie et dans les valeurs universelles que nous portons au Québec comme en France le refus du sectarisme. Le refus de la division. Le refus de l'enfermement sur soi-même. Le refus de cette obligation de définir son identité par opposition féroce à l'autre. Alors que si notre identité est forte, on n'a pas besoin d'être imbécile. On n'a pas besoin d'être agressif.

Voilà. Et J'espère que vous avez compris que ce n'était pas dans le discours... mais que j'avais vraiment envie de vous le dire.

PARTICIPEZ AU BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito



FORUM

Être vieux et « cool » ?



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La vieillesse *cool*, voilà bien un concept que seuls les baby-boomers pouvaient inventer, eux qui n'ont jamais accepté de vieillir et se croient toujours au centre du monde (ils y sont d'ailleurs, essentiellement à cause de leur nombre.)
La première fournie des baby-boomers vient d'avoir 60 ans. On n'a pas fini d'entendre parler! *La Presse* a ouvert le bal avec son dossier du week-end sur les vieux *cool*.

Sur cette erre d'aller, les baby-boomers iront directement de la discothèque au tombeau.

Certes, les apparences ont changé. J'ai une photo de ma grand-mère: silhouette de matrone, chignon sévère, robe noire à col montant... D'après mes calculs, elle devait alors avoir 60 ans. De nos jours, il faudrait aller en Sicile, en Syrie ou au Kazakhstan pour trouver des sexagénaires sur ce modèle-là. Mais ce ne sont pas les baby-boomers qui ont transformé le monde. Cela s'est fait graduellement, au rythme des avancées de la médecine et des changements sociaux.
Pendant des siècles, on avait défini la femme en fonction de la maternité. Une fois ménopausée, donc infertile, elle disparaissait du décor, ne servant plus guère qu'à s'occuper de ses petits-enfants. Dans la génération de ma mère, la généralisation de la contraception avait tout changé. Passé les années de fertilité, la femme gardait sa valeur et son attrait. Ma mère, mes tantes, leurs amies, refusaient obstinément d'entrer dans la case « grand-mère ». Elles voyageaient, sortaient, faisaient du sport, j'en ai même connu plus d'une qui s'est fait, comme on disait alors, « remonter le visage »... histoire de vieillir un peu plus joliment, sans trop afficher les stigmates de l'âge.
La seule différence c'est qu'aujourd'hui, les femmes ont à leur disposition un plus large éventail de techniques pour lutter contre le vieillissement, et que le culte de la beauté, allié à celui de la santé, a atteint des sommets.

Si révolution il y a eu, ce n'est pas du côté des femmes. C'est chez les hommes. Naguère, ils pouvaient se laisser aller. Tant qu'ils avaient du pouvoir et de l'argent, ils pouvaient se permettre d'arriver à la soixantaine bedonnants, avec des bajoues et des poils dans les oreilles. Plus aujourd'hui. Ces messieurs se soucient de leur ligne, on en voit même s'aventurer dans les salons des esthéticiennes!
Tout cela est très bien. Tant qu'à vieillir, pourquoi ne pas le faire avec grâce?
Mais il y a des limites. Qu'y a-t-il de plus pathétique que ces femmes qui, après leur « nième » lifting, ont deux fentes obliques à la place des yeux? Qu'y a-t-il de plus agaçant que ces vieux qui se croient obligés de « faire jeune » à tout prix? Ces couples mariés depuis 40 ans qui appellent leurs époux « mon chum » et « ma blonde » et qui veulent que tout le monde les tutoie comme s'ils étaient les meilleurs copains de leurs enfants?
Phénomène désolant en effet que ces vieux qui s'obstinent à se croire branchés sur les dernières nouveautés (en fait, ils s'illusionnent, ils ne le sont plus), alors qu'ils devraient au contraire faire valoir les qualités qui les distinguent des jeunes: la maturité, l'expérience, les petits bouts de sagesse qui viennent avec le temps...

Le grand danger qui menace les sexagénaires, c'est la maladie débilante du « jeunisme ». Sur cette erre d'aller, les baby-boomers proclameront dans 20 ans que la vieillesse n'existe plus. Ils iront directement de la discothèque au tombeau... après avoir exigé que les discothèques leur installent des rampes d'accès.

J'ai tout de même de bonnes nouvelles pour vous, amis sexagénaires. Je vous en parle jeudi.



PHOTO JUNJI KUROKAWA, AP

VIEILLIR COOL

À la suite de la publication de notre série « Vieillir cool », le week-end dernier, voici quelques-unes des nombreuses réactions que nos lecteurs nous ont transmises.

Une succession de jeunesses

EDNA ARSENAULT
L'auteure habite à Laval.

J'aurai 72 ans dans quelques jours. Je suis passionnément amoureuse de la vie et une inconditionnelle de l'humour. Et quand on est en amour, les possibilités sont illimitées, tout est plus beau, on a envie de chanter, de danser, on cherche un moyen pour exprimer cet amour, ce bonheur, le cœur déborde, l'imagination nous transporte à un niveau de création, on marche d'un pas plus léger. J'ai envie de chanter: « I'm walking on sunshine! »

Un projet n'attend pas l'autre, mon cerveau est en vitesse de croisière, je ne sais pas pourquoi ni comment, mais la vie n'a jamais été aussi belle.

Chaque matin, je me lève reconnaissante d'avoir une autre journée à ma disposition. Imaginez 86 400 secondes chaque jour pour profiter de la beauté qui m'entoure, ouvrir mon ordinateur, écrire, donner des conférences, visiter mes trois enfants et quatre petits-enfants que j'adore. Le dernier, Guillaume, 10 ans, me dit: « Grand-maman, je t'aime tellement et même quand tu seras morte, j'irai te visiter et t'apporter de fleurs. » N'est-ce pas merveilleux? Son frère, Alexandre, 14 ans, me dit: « Grand-maman, tu es full cool! » Une aussi belle déclaration d'amour!

Et que dire de mon conjoint, Eddie McGrath? Il pense que le soleil se lève et se couche avec moi. Il me trouve belle, fine, intelligente, toutes les qualités. Je sais bien qu'il ment comme certains politiciens, mais j'adore. Lui et moi, nous continuons à voyager, quand nous le pouvons.

Je dois avoir eu la vie facile. Oh, que non! D'abord, je suis la 9^e d'une famille de 12 enfants. La première à fréquenter l'université malgré la désapprobation de mon père. J'ai sué sang et eau. Mais quand nos rêves sont



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Chaque matin, Eddie McGrath et Edna Arsenault se lèvent, reconnaissants d'avoir une autre journée à leur disposition.

assez grands, aucun obstacle ne peut nous arrêter.

J'ai eu plus que ma part de maladie. En plus, nous avons perdu toutes nos économies, gracieuseté de bandits en chemise blanche. Au lieu de mon condo de 1500 pieds carrés, je suis maintenant dans un loyer dans un 750 pieds carrés!

Est-ce qu'on oublie? Pas nécessairement, mais on continue parce que c'est ça la vie. Oui, je la trouve belle. Et j'avance!

Cette année, mon cinquième livre paraîtra chez Fides, un roman, plutôt une saga, *Du trèfle au lys*, une histoire qui débute en Irlande et se termine au Québec.

Mon conjoint Eddie, qui aura 72 ans en mars, est aussi full cool. En

août dernier, il a amorcé un pèlerinage à Compostelle. Pendant 69 jours, il a marché plus de 1500 kilomètres et est revenu... sans même une ampoule au pied. Ni lui ni moi ne connaissons la signification du mot retraite.

Il me faudrait 10 vies pour faire tout ce que j'aimerais faire. Entreprendre des projets à tout âge? Oui! Il ne faut pas voir peur de rêver, de se taquiner, de faire des folies, de tomber en amour à tout âge.

Vieillir cool? Bien vieillir? Je le pense! Je dois certainement vieillir comme tout le monde, mais j'adore cette citation de Lacordaire: « Au lieu de vieillir, je n'ai qu'une succession de jeunesses. »

FORUM@LAPRESSE.CA

La santé d'abord

À mon avis, c'est possible de vieillir cool dans la mesure où nous avons la chance d'avoir la santé. Aussi, faut-il avoir une mentalité qui permette de rester jeune. Je me lève vers 6 h tous les matins, pour ensuite aller faire un boulot intéressant où je suis entouré de jeunes de moins de 50 ans. Je fais aussi mon jogging (sur tapis roulant) au minimum tous les deux jours. Au quotidien, il faut avoir de l'ambition, avoir des rêves. Il ne faut surtout pas oublier un bon vin au repas du soir. J'ai 63 ans et j'ai hâte d'en avoir 70. Un petit détail: il y a longtemps, j'ai identifié mon pire ennemi et je l'ai toujours ignoré et repoussé. Il s'appelle... LA RETRAITE.

Marc Gaudreau

Rester positif

Oui, il est possible de vieillir cool. Il faut écouter son corps et en prendre soin. Il faut rester positif, entreprendre des projets en travaillant moins vite. Savoir s'arrêter pour apprécier tout ce qu'il y a de beau dans la vie. Apprécier chaque saison, elle ne reviendra pas. Regarder, écouter et savourer tout ce qu'il y a autour de nous. Avoir de bons amis et partager avec eux un bon repas, une sortie, un voyage.. et même nos peines et nos joies. Ne pas oublier la famille, les enfants et les petits-enfants, notre port d'attache. Ne pas se plaindre, garder le sourire et, pourquoi pas, lâcher son fou comme à 20 ans. Voilà, oublier que nous avons l'âge d'or.

Dyna Harvey

Il faut des sous

Vieillir cool, c'est possible si le revenu est suffisant. Pas celui des

gens à petites retraites, de l'ordre de 25 000 \$ et moins par année. Avez-vous essayé de trouver un logement soi-disant à prix modique à Montréal? On vous oblige à prendre des repas! Tout ce que je peux me permettre, c'est une longue marche si le temps le permet. Et avoir une petite bête de compagnie, ce qui est de la zoothérapie. Même les billets pour le cinéma sont une dépense que je ne peux me permettre souvent.

Gisèle Guimont

Le monde ne s'amuse plus

J'ai 57 ans. Je sais que je vieillis car, comme le dit Serge Bouchard, je ne peux plus sauter de nuit! Mais au fond de moi, je ne vieillis pas. Oui, je retomberais amoureuse si ça se présentait. Oui, j'irais à un nouveau Woodstock si la musique redevenait aussi cool qu'elle l'était alors. Oui, je passerais encore des soirées à régler le sort du monde dans des cafés. Malheureusement, alors que j'ai à nouveau le temps pour toutes ces choses, je constate que le monde actuel ne s'amuse plus du tout. On n'a plus le droit de fumer ou de boire (sauf le vin rouge médicinal). Si on est malade, c'est de notre faute; si on meurt, c'est de notre faute, et si on s'exprime, vaut mieux faire très attention au « politically correct ». Vieillir, c'est peut-être ça: constater que ce qui a fabriqué nos beaux souvenirs est disparu ou, à tout le moins, n'a pas été renouvelé.

Louise Roy

Hypocondriaque

Si nous demeurions en parfaite santé jusqu'à la mort, ce serait beaucoup plus agréable de vieillir, de pouvoir profiter de notre retraite sans devoir aller voir, tour à tour, un de



nos nombreux spécialistes: ophtalmologiste, cardiologue, urologue, neurologue, dentiste, audioprothésiste, etc. En vieillissant, on devient tous un peu hypocondriaque: au moindre malaise, on s'imagine le pire. Surtout,

on appréhende les démarches pénibles qui représentent des heures d'attente, des tests rarement agréables à subir, des diagnostics souvent vagues mais rarement rassurants. Pour le reste, l'ennui, les problèmes financiers, le temps qu'il fait, la perte graduelle de nos amis et parents, ça s'endure assez bien!

Bertrand Léger, Saint-Gabriel

Des vendeurs de rêve

Que plus personne ne vienne me parler de l'âge d'or, plus personne. Comment peut-on penser vivre cette période en restant cool? C'est de l'inconscience, ma foi! C'est la période la plus tragique de la vie, à moins de posséder une santé de fer. Et même à cela, se voir diminuer dans son corps et son esprit est presque insoutenable. Perte de cheveux, de mémoire, dentiers, alouette! Vieillir, c'est mourir un peu... et ceux et celles qui soutiennent le contraire sont des vendeurs de rêve. Il n'y a pas de fortune assez grosse pour nous ramener à nos 20 ans. Il y a un temps pour tout... même pour moi, et je le dis d'une façon tout à fait cool.

Aline Gagné

ACTUALITÉS

Sauvegarde du patrimoine architectural à L'Île-des-Sœurs

De l'espoir pour l'ancienne station Esso

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

Mies van der Rohe peut reposer en paix: tout indique que l'ancienne station-service Esso de L'Île-des-Sœurs va rester debout.

Le conseil d'arrondissement de Verdun a dévoilé récemment un projet de «Maison des générations», qui donnera une nouvelle vocation à ce fleuron de l'architecture moderne à Montréal, fermé et placardé depuis le mois de décembre.

«Selon un sondage réalisé l'an dernier, 73% des habitants de L'Île-des-Sœurs étaient d'accord avec cette idée» a déclaré le maire de l'arrondissement, Claude Trudel. L'idée en question consiste à intégrer à la fois une maison de jeunes et un centre d'activités pour les aînés dans le décor unique de l'ancienne station-service.

Le directeur du service d'aménagement, Dany Tremblay, a assuré que le projet se réaliserait dans le respect du caractère patrimonial du bâtiment, qui récupérera notamment ses murs vitrés tels que les avait imaginés Mies van der Rohe dans les plans originaux. À l'heure actuelle, le règlement de zonage ne permet que les activités liées à l'automobile. Ce nouveau projet exigera un changement de zonage, qui sera soumis à la population de L'Île-des-Sœurs par référendum.

La Ville de Montréal étudie, par ailleurs, la possibilité de citer l'ancienne station-service comme monument historique. Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) aurait émis un avis en ce sens la semaine dernière. «C'est sûr que ce n'est pas négatif», résume Marie Lessard, présidente du CPM. Une citation non seulement facilite la protection d'un bâtiment, mais garantit aussi des subventions pour d'éventuels projets de mise en valeur.

À noter que la pétrolière Imperial Oil, qui exploitait le terrain depuis 40 ans, devra décontaminer les lieux avant de céder son bail. Avec la Maison des générations, l'arrondissement



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Tout laisse croire que l'édifice construit par l'équipe de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe à L'Île-des-Sœurs sera transformé en maison de jeunes et en centre communautaire pour personnes âgées.

deviendrait le nouveau locataire des installations, dont le propriétaire est la société Investissement Île-des-Sœurs.

Un classique

La réputation de l'ancien garage Esso n'est plus à faire. Il a été conçu en 1968 par Ludwig Mies van der Rohe, considéré comme un des plus grands architectes

de son temps. Bien qu'on ne sache pas exactement si «Mies» a personnellement mis la main au projet (il est mort l'année suivante), sa «griffe» moderniste et minimaliste reste tout à fait reconnaissable.

«Si ce n'est pas lui, c'est son équipe, souligne l'architecte Howard Davies, professeur à l'Université McGill. Il est clair

que cette réalisation est dans le même esprit que tout ce qu'il a fait à la même époque.» Fait à noter: la station-service est le seul bâtiment utilitaire jamais conçu par le célèbre architecte. «Il a fait des résidences, des tours de bureaux. Mais des trucs fonctionnels comme celui-là, à ma connaissance, il n'y en a pas d'autres», précise Joseph Hillel, réalisateur d'*Ordinaire ou*

Super, un documentaire sur la station-service réalisé en 2003.

Deux autres bâtiments mont-réalais ont été supervisés ou construits par Mies van der Rohe dans les années 60. Il s'agit d'un immeuble à logements, aussi à L'Île-des-Sœurs (1968), et du fameux Westmount Square (1964). Ni l'un ni l'autre ne sont officiellement cités.

Vorsprung durch Technik www.audi.ca

C'est ce qu'on appelle l'embaras du choix.

Audi Q7
3.6 Premium 2009

699\$

par mois*

Location de 36 mois
Taux de location de 2,5 %
Plan d'entretien Audi Care inclus

Audi A4 2.0T
quattro 2009

539\$

par mois**


Location de 48 mois
Taux de location de 5,9 %
2 000 \$ comptant

Audi A3 2.0T
traction avant 2009

399\$

par mois***

Location de 48 mois
Taux de location de 4,7 %
2 000 \$ comptant

 ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
Meilleure voiture de luxe



Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard QC
450 445-4811
www.parkavenueaudi.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval QC
450 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent QC
514 364-7777
www.audiprestige.com

Les Automobiles Niquet
1917, boul. Wilfrid-Laurier
Route 116
St-Bruno QC
450 653-7553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal QC
514 270-3566
www.popularaudi.com

Audi Prestige DDO
4600A, boulevard St-Jean
Dollard-des-Ormeaux QC
514 426-7777
www.audiprestige.com

*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires Audi participants. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.). Location de 36 mois au taux annuel de 2,5 %. Dépôt de garantie remboursable de 750 \$, première mensualité de 699 \$, avec acompte de 5 085 \$. Montant dû au début du bail : 8 529 \$. Obligation totale découlant du bail : 32 249 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi Q7 3.6 Premium 2009 de 59 300 \$, taxes, pré livraison et transport de 1 995 \$ en sus. Frais de 0,35 \$/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. **Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires Audi participants. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.). Location de 48 mois au taux annuel de 5,9 %. Dépôt de garantie remboursable de 590 \$, première mensualité de 539 \$, avec acompte de 2 000 \$. Montant dû au début du bail : 4 824 \$. Obligation totale découlant du bail : 29 567 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi A4 2.0T quattro 2009 de 41 200 \$, taxes, pré livraison et transport de 1 595 \$ en sus. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. ***Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires Audi participants. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.). Location de 48 mois au taux annuel de 4,7 %. Dépôt de garantie remboursable de 450 \$, première mensualité de 399 \$, avec acompte de 2 000 \$. Montant dû au début du bail : 4 444 \$. Obligation totale découlant du bail : 22 747 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de l'Audi A3 2.0T manuelle à traction avant 2009 de 31 800 \$, taxes, pré livraison et transport de 1 595 \$ en sus. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Photos à titre indicatif seulement. Modèles européens montrés. Taxes, immatriculation, droits, frais administratifs (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 28 février 2009. Contribution requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Détails chez les concessionnaires Audi participants. «Audi», «A3», «A4», «Audi Q7», «Vorsprung durch Technik» et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. ©Audi Canada 2009. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à www.audi.ca. Cette offre est disponible seulement sur les véhicules en inventaire des concessionnaires Audi participants.